

# POUVOIRS

# ET MÉMOIRES

# DANS LES

# AMÉRIQUES

# FRANÇAISES

19, 20 ET 21  
OCTOBRE 2023

Collège militaire royal de Saint-Jean  
Saint-Jean-sur-Richelieu

[CONGRES2023.IHAF.QC.CA](http://CONGRES2023.IHAF.QC.CA)



# Sommaire

## JEUDI 19 OCTOBRE

CONFÉRENCE D'OUVERTURE | *L'histoire sur la place publique : espaces de diffusion, enjeux et pistes pour parler du passé avec rigueur et enthousiasme*

## VENDREDI 20 OCTOBRE

SÉANCE 1 | TABLE RONDE. DU TEXTE AUX OCTETS. LA NUMÉRISATION ET LA TRANSCRIPTION DES DOCUMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE AVEC TRANSKRIBUS (p. 6)

SÉANCE 2 | LA JUSTICE ET LES HOMMES DE LOI

SÉANCE 3 | FAMILLES, ÉLITES ET POUVOIR

SÉANCE 4 | POUVOIR SEIGNEURIAL ET NOBILIAIRE EN NOUVELLE-FRANCE : ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE (I)

SÉANCE 5 | POUVOIRS ET MÉMOIRES DE L'ESCLAVAGE DANS LES AMÉRIQUES AUTOCHTONES

SÉANCE 6 | RÉPRESSIONS ET USAGES DE LA VIOLENCE

SÉANCE 7 | LITTÉRATURE ET MÉDIAS

SÉANCE 8 | POUVOIR SEIGNEURIAL ET NOBILIAIRE : ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE (II)

SÉANCE 9 | UN RENOUVEAU DE L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS AU QUÉBEC? TRAJECTOIRES INÉDITES ET MOBILISATIONS DES SAVOIRS

SÉANCE 10 | LES PROFESSIONS

SÉANCE 11 | GENRE ET MARGINALITÉ

SÉANCE 12 | MÉMOIRE ÉCRITE, POUVOIR DES MOTS : L'ÉCRITURE AUTOCHTONE ET LES ARCHIVES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE AUX 18<sup>e</sup> ET 19<sup>e</sup> SIÈCLES

SÉANCE 13 | SÉANCE PLÉNIÈRE. *Les usages politiques du passé et la création de fausses identités autochtones*

## **SAMEDI 21 OCTOBRE**

- SÉANCE 14 | **TABLE RONDE. ABORDER LES ENJEUX DE POUVOIRS ET DE MÉMOIRES EN CLASSE D'HISTOIRE SANS BLESSER NI ÉVITER LES THÈMES SENSIBLES**
- SÉANCE 15 | **MÉMOIRES AUTOCHTONES (I)**
- SÉANCE 16 | **LA VERTU ET LA LOI : DROIT MILITAIRE, DROIT CIVIL ET SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE AU TEMPS DES FORCES EXPÉDITIONNAIRES CANADIENNES (1885-1945)**
- SÉANCE 17 | **« OUBLIER OU SE SOUVENIR ». MÉMOIRES CROISÉES SUR LES STRATÉGIES POLITIQUES CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DIFFÉRENTS**
- SÉANCE 18 | **TABLE RONDE. AUTOUR DU LIVRE DE FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS : *L'ÉCOLE HISTORIQUE DE QUÉBEC. UNE HISTOIRE INTELLECTUELLE***
- SÉANCE 19 | **MÉMOIRES AUTOCHTONES (II)**
- SÉANCE 20 | **JÉSUITES ET MÉDIATIONS CULTURELLES**
- SÉANCE 21 | **IDENTITÉS MINORITAIRES**
- SÉANCE 22 | **MÉMOIRES ET COMMÉMORATIONS**
- SÉANCE 23 | **POUVOIRS ET MÉMOIRES DU COMTE DE FRONTENAC (I)**
- SÉANCE 24 | **HISTOIRE INTELLECTUELLE**
- SÉANCE 25 | **MÉMOIRE(S) TOURMENTÉE(S) : ÉTAT, MINORITÉS ET COMMÉMORATION**
- SÉANCE 26 | **ESCLAVAGE ET AMÉRIQUES**
- SÉANCE 27 | **POUVOIRS ET MÉMOIRES DU COMTE DE FRONTENAC (II)**
- SÉANCE 28 | **ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ ET CONSOMMATION**
- SÉANCE 29 | **LE RECOURS AUX SAVOIRS EXPÉRIENTIELS ET AUX MÉMOIRES MARGINALISÉES POUR FAIRE L'HISTOIRE AUTREMENT**

**JEUDI 19 OCTOBRE**



Théière de grès fin coloré noir et son couvercle (ca 1790-1810).  
(Musée du Fort Saint-Jean)

## CONFÉRENCE D'OUVERTURE

### ***L'histoire sur la place publique : espaces de diffusion, enjeux et pistes pour parler du passé avec rigueur et enthousiasme***

CATHERINE FERLAND, historienne autonome

Si plusieurs historiennes et historiens québécois sont parvenus, ces dernières années, à sortir de la proverbiale « tour d'ivoire » pour s'adresser directement au public, il n'en demeure pas moins que cette discipline du savoir demeure encore souvent l'apanage du milieu universitaire. Est-il possible de faire en sorte que les connaissances en histoire circulent plus largement dans l'espace public? Sur quelles tribunes populaires peut-on diffuser des contenus portant sur le passé? Comment apparaître sur le radar des recherchistes et des journalistes? De quelle manière se préparer à rendre notre message attrayant, sensé et percutant lorsqu'on a très peu de temps et d'espace pour développer? Quelle est la meilleure façon de concilier la rigueur de notre discipline avec les impératifs médiatiques? Peut-on s'inspirer des meilleures pratiques en communication et en sciences de l'éducation? Pourquoi est-il important d'être solidaire du milieu historien et de relancer la balle aux collègues? Cette conférence vise à offrir quelques pistes en abordant les écueils de la vulgarisation, mais aussi les solutions possibles afin de rendre l'histoire plus largement accessible au grand public.

**VENDREDI 20 OCTOBRE**



Encrier de grès (ca 1800-1875).  
(Musée du Fort Saint-Jean)

**SÉANCE 1 | TABLE RONDE**  
**DU TEXTE AUX OCTETS. LA NUMÉRISATION ET LA TRANSCRIPTION DES**  
**DOCUMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE AVEC TRANSKRIBUS**

Présidence : Léon Robichaud, Université de Sherbrooke

DOMINIQUE DESLANDRES, Université de Montréal

MAXIME GOHIER, Université du Québec à Rimouski

RÉNALD LESSARD, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

JEAN-FRANÇOIS PALOMINO, Université du Québec à Montréal

L'apprentissage machine permet désormais de retranscrire automatiquement des manuscrits avec des taux de succès pouvant atteindre 95%, notamment pour ceux rédigés à l'époque de la Nouvelle-France. Depuis quelques années, des équipes basées à Rimouski, Sherbrooke et Montréal traitent des documents concernant l'Amérique française en partenariat avec les dépositaires d'archives dans le but d'en favoriser l'accessibilité et l'utilisation. Les résultats des travaux réalisés servent déjà à des fins de recherche et d'enseignement. À terme, le traitement facilitera la découverte de personnages, le repérage des noms de lieux et la création de méta-collections thématiques. Des fonds autrement difficiles d'accès pourront être exploités plus facilement et on peut espérer une révolution dans la manière d'effectuer la recherche consacrée à la Nouvelle-France grâce à des outils plus puissants qui sont en cours de développement.

## SÉANCE 2

# LA JUSTICE ET LES HOMMES DE LOI

Présidence : Isabelle Bouchard, Université du Québec à Trois-Rivières

### ***Analyse cartographique du recours à la justice criminelle. Le cas de Montréal à la fin du Régime français (1740-1755)***

OLIVIER CHIASSON-LOSIER, Université de Sherbrooke

La justice criminelle en Nouvelle-France a déjà été étudiée au sein de plusieurs travaux académiques. Pourtant, les historiens de la criminalité n'ont pas encore démontré un intérêt marqué pour l'étude des caractéristiques spatiales du phénomène. Cette communication propose donc de s'y intéresser à travers la présentation d'une cartographie du recours à la justice criminelle dans la juridiction royale de Montréal au cours des années 1740 à 1755. La communication traitera des procès criminels étudiés, mais surtout, des premiers résultats de recherche observés dans notre cartographie. Nous présenterons la première étape de l'analyse permettant de visualiser les caractéristiques générales des plaintes ayant déclenché un procès criminel : lieu de l'événement, typologie des « crimes », résidence des parties, répartition par genre et par origine ethnique. L'analyse spatiale de ces variables ajoute une nouvelle dimension aux classifications réalisées par le passé et devient la porte d'entrée pour étudier les activités licites et illicites des gens dans l'espace.

### ***La Nouvelle-France vue par les hommes de loi du 19<sup>e</sup> siècle***

JEAN-PHILIPPE GARNEAU, Université du Québec à Montréal

En restaurant les lois et usages du Canada en matière de propriété, l'Acte de Québec de 1774 faisait plus qu'établir un régime dual de droit au Québec. Cette loi du parlement britannique instaurait un système juridique tourné vers le passé, particulièrement pour ce qui est de l'héritage juridique français. Monument de l'identité canadienne-française avant l'adoption du Code civil du Bas-Canada, la Coutume de Paris invitait les juristes à faire du tourisme dans les décombres de l'Ancien Régime laissés par la Révolution française et le Code civil napoléonien. En exhumant les vieilles ordonnances des monarques et les arrêts des gouverneurs et intendants, en dépoussiérant les registres du Conseil souverain et parfois les dossiers des tribunaux du régime français, les hommes de loi bas-canadiens traçaient en outre une ligne du temps propre aux fictions de la science du droit positif, en plein essor au 19<sup>e</sup> siècle. Ils construisaient les premiers lieux de la mémoire canadienne-française, l'architecture du grand récit qu'un François-Xavier Garneau tissa avec plus d'élégance au milieu du siècle. Certains, tels Joseph-François Perrault ou Louis-Hippolyte Lafontaine, se sont improvisés historiens (ou du moins chroniqueurs) et ont forgé les matériaux préalables



d'une vision « monumentale » de la Nouvelle-France. La présente proposition est basée sur une recherche dans les documents judiciaires, les publications et les notes de certains de ces juristes.

**« *A mechanic is entitled to exempt his tools from seizure* » : la construction juridique et judiciaire de la condition ouvrière au Québec (1850-1914)**

THIERRY NOOTENS, Université du Québec à Trois-Rivières

Quelle a été la contribution spécifique des tribunaux civils à la construction de la condition ouvrière durant l'apex de la transition au capitalisme industriel? Nous mettrons à contribution 128 causes rapportées par la jurisprudence du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à l'aube de la Première Guerre mondiale. Les conflits relatifs à trois rouages du marché du travail manuel seront examinés de plus près. Ce sont : 1) les conventions unissant patrons et employés; 2) les rapports de pouvoir relevant des embauches; 3) le paiement des salaires, incluant la question – assez mal connue – des privilèges ouvriers, ces hypothèques légales résultant de l'accomplissement de travaux. Nous tiendrons compte également de « l'envers » des montants dus aux ouvrières et ouvriers, soit les saisies exercées à leur encontre. Nous verrons par exemple que l'interprétation des « termes » qui scandent les prestations fournies, termes souvent assimilés aux échéances de paie, structurent un grand nombre de poursuites en vertu d'une logique réduisant à une responsabilité toute temporaire les obligations des patrons envers les travailleurs. Les analyses dévoilent aussi des paradoxes sis au cœur même de la dialectique de dérégulation et de régulation du marché du travail, telle l'idée d'insister sur la catégorisation des travailleurs en groupes détenteurs de droits distincts afin d'obvier aux dérives les plus flagrantes du même marché, en particulier la difficulté à se faire tout simplement payer. Or, ce type de solution bricolée par la législature jure avec le postulat fondamental du libéralisme, soit l'absence nécessaire de distinctions formelles entre cocontractants, gage de leur « liberté ».

## SÉANCE 3 FAMILLES, ÉLITES ET POUVOIR

Présidence : Marie-Ève Harton, Université du Québec à Trois-Rivières

### ***Lord Durham, la mémoire du Canada Français et le pouvoir colonial sud-africain (1897-1910)***

MARTIN CREVIER, Université du Québec à Montréal **[PRÉSENTATION ANNULÉE]**

Le Rapport Durham et son auteur sont des objets de mémoire omniprésents dans le récit historique populaire des francophones d'Amérique. Durham y apparaît comme métaphore de l'impérialisme britannique, cet « autrui significatif du Québec » (Laniel et Thériault 2021; Chevrier 2021). Nous revisiterons cette construction mémorielle en la croisant et en la comparant avec une seconde mythologie durhamienne, celle-là moins connue, et qui prend forme au Royaume-Uni et en Afrique du Sud pendant la « Reconstruction ». Cette période, qui, en histoire sud-africaine, fait suite à l'antagonisme militaire anglo-afrikaner de 1899-1902, se caractérise par une activité étatique et impériale accrue. Elle est associée, sur le plan de la haute administration, au gouverneur Alfred Milner. Milner et sa coterie constateront des parallèles entre lui et Durham, alors proconsul chargé de faire rapport et de réformer les Canadas à la suite des rébellions de 1837-38, ainsi qu'entre les contextes canadien et sud-africain. Il en résultera une redécouverte de Durham en Afrique du Sud et au Royaume-Uni, notamment via la première réédition de son rapport par un proche de Milner et les débats sur l'importance du Rapport Durham et de l'histoire canadienne, tant dans la presse qu'aux Communes britanniques.

### ***Les Laterrières et les Girvès : au service de l'empire? Trajectoires familiales et intégration des groupes élitaires au Canada et en Cerdagne annexée (17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles)***

FLORIAN DURUPT, Université de Sherbrooke

Sur les rives du Saint-Laurent, les Laterrière, une famille d'origine languedocienne, se font à la fois marchands, médecins, seigneurs et parlementaires canadiens. De l'autre côté de l'Atlantique, dans les Pyrénées, les Girvès, une famille établie en Cerdagne, sont tour à tour paysans aisés, trafiquants de bétail, avocats et agents du roi de France. Ces deux maisons connaissent une importante ascension sociale à la faveur de conquêtes territoriales, respectivement la prise du Canada par la Grande-Bretagne confirmée en 1763 et l'annexion d'une partie de la Cerdagne par la France en 1659. En nous inspirant des travaux de Brian Young sur les Taschereau et les McCord, nous effectuerons une analyse comparative, internationale et diachronique de ces deux familles issues des élites « subjuguées » entre les 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Il s'agira notamment d'étudier leurs trajectoires socio-économiques, politiques, mais aussi culturelles en les situant dans leur cadre colonial ou impérial. Ainsi, nous nous demanderons dans quelle mesure ces familles sont

capables de s'adapter voire de s'intégrer au changement de pouvoir qui les affecte. Dans une perspective intersectionnelle, nous serons sensibles à l'articulation entre hiérarchies de possession, de statut et d'ethnie dans ce double contexte de domination britannique et français. Il sera question du niveau d'acculturation de ces familles, mais aussi de leurs stratégies de revendication identitaire. Enfin, il s'agira d'interroger leur rôle auprès des autorités coloniales et impériales, que ce soit comme relais local de leur domination ou, au contraire, comme classe dangereuse à surveiller.

### ***De gentilhomme à gentleman. Essence et existence d'une noblesse canadienne au 18<sup>e</sup> siècle***

ROBERT LARIN, chercheur indépendant

Les nobles de la Nouvelle-France formaient l'une des noblesses de France, c'est-à-dire le deuxième ordre de la société tel qu'il s'était formé de façon particulière dans la colonie. Les nobles restés ou revenus au Canada après la Conquête étaient en possession d'une noblesse française n'ayant aucune reconnaissance légale dans la Province of Quebec et ne pouvant accorder aucune distinction ni aucun droit ou privilège. Ils formaient aussi cette «noblesse canadienne» à laquelle les administrateurs britanniques font allusion et dont l'historiographie a abondamment traité, souvent dans la controverse. Qu'en était-il de cette nouvelle noblesse dite canadienne que la société post-conquête semble avoir accordée à certaines personnes ou familles que leur honorabilité ou la réputation d'être noble rendaient digne de recevoir? Les archives du Régime britannique confirment l'existence de cette noblesse en n'indiquant souvent que le nombre de familles qui en faisaient partie. Leur analyse et celle des actes d'état civil permet d'identifier ces familles et de dégager dans la seconde partie du 18<sup>e</sup> siècle l'image d'une noblesse sociale modelée sur la gentry britannique. Procédant de l'ancienne noblesse française, cette aristocratie permettait à ceux qui possédaient la noblesse française et portaient le titre d'écuyer de manifester ainsi leur allégeance à la Couronne, aux institutions et à la culture britanniques. Cela obligeait les autorités coloniales à les reconnaître comme des gentlemen et facilitait leur insertion dans l'élite nouvelle qui prenait alors place dans le domaine politique, la fonction publique, l'administration de la justice, le commerce, l'économie, etc.

### ***Les jeux de pouvoir entre les ministres francophones fédéraux et leurs homologues anglophones dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle***

ALEX TREMBLAY-LAMARCHE, Université Laval et Université libre de Bruxelles

Dans les années 1860, lorsque les élites politiques des colonies britanniques nord-américaines discutent entre elles d'un projet d'union, la question de la dualité est au cœur des préoccupations et le sort des minorités fait l'objet de multiples discussions. Des politiciens comme Hector-Louis Langevin, George-Étienne Cartier et Joseph-Édouard Cauchon s'élèvent dans la sphère publique pour se faire la voix des Canadiens français et en défendre les intérêts. Pourtant, entre les murs de leur salon, ceux-ci vantent les mérites de l'Angleterre et nouent des amitiés avec de nombreux anglophones. Certains vont même jusqu'à s'allier avec des femmes issues d'un mariage mixte. Si la dualité peut prendre des formes violentes au sein

des classes populaires comme en témoignent entre autres l'incendie du parlement de Montréal (1849), l'affaire Gavazzi (1853) et l'affaire Louis Mailloux (1875), elle s'exprime de manière plus subtile et complexe dans les classes les plus aisées.

La dualité entre anglophones et francophones est donc beaucoup plus nuancée au sein des élites que ne l'affirment l'historiographie et les élites elles-mêmes dans leurs discours. Afin de le démontrer, j'analyserai les relations et les prises de position des 20 ministres francophones ayant siégé à Ottawa des lendemains de la Confédération à l'élection du Parti libéral sous la gouverne de Wilfrid Laurier en 1896. En confrontant sources privées (correspondance, journaux, intimes, etc.) et publiques (articles de presse, débats parlementaires, etc.), je serai à même de montrer toute l'ambiguïté avec laquelle s'exprime cette dualité au sein de ceux qui sont pourtant les porte-paroles de la minorité franco-catholique dans la Confédération.

SÉANCE 4

**POUVOIR SEIGNEURIAL ET NOBILIAIRE EN NOUVELLE-FRANCE :  
ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE (I)**

Présidence : Benoît Grenier, Université de Sherbrooke

***Quitter la vallée du Saint-Laurent pour les îles de l'Amérique au 18<sup>e</sup> siècle : à la recherche de nobles canadiens aux Antilles françaises***

ANNE-CATHERINE BÉLANGER-CATTA, Université de Sherbrooke

La noblesse est un objet d'étude ancien. Celle de la France d'Ancien Régime n'y fait pas exception, comme celle de la Nouvelle-France. D'ailleurs, cette frange de la société préindustrielle québécoise est importante dans l'historiographie. Pourtant, l'étude des mobilités nobiliaires en Amérique française au 18<sup>e</sup> siècle demeure fragmentaire. Notre mémoire de maîtrise se penche sur les parcours individuels et collectifs de cinquante nobles canadiens nés dans la vallée du Saint-Laurent au 18<sup>e</sup> siècle et qui, au cours de leur vie, quittent le Canada pour les Antilles françaises où ils décèdent, en particulier en Guadeloupe, en Martinique et à Saint-Domingue.

Dans cette communication, en plus de brosser un bref portrait de notre corpus d'analyse et de nos résultats, nous nous attarderons plus en détail sur les traces laissées par ces nobles canadiens dans les sources. Quelle mémoire les divers fonds d'archives gardent-ils de ces individus? Plusieurs apparaissent dans les États civils; ceux du Canada, mais aussi des colonies antillaises françaises et de la France. Mais ces Canadiens sont-ils tous facilement identifiables lorsque leur périple atlantique s'amorce? Une majorité des individus étudiés ont une occupation militaire, mais est-ce la seule raison derrière leur émigration? Des liens sociaux ou familiaux persistent-ils entre ces migrants et le Canada une fois leur périple atlantique amorcé? En définitive, les rapports entre les divers espaces coloniaux de l'Amérique française, au 18<sup>e</sup> siècle, s'avèrent multiples et complexes. Les humanités numériques permettent de retrouver certains individus ou d'étudier certains groupes sociaux dans un éventail de sources internationales, et ce, au plus grand profit des mémoires individuelles, familiales et collectives.

***La réinvention de la noblesse canadienne et ses relations avec les nouvelles élites : entre besoin d'intégration et volonté de distinction (1774-1815)***

MARIE ZISSIS, Université de Montréal et Sorbonne Université

En 1763, le Canada passe sous tutelle britannique. Bien que tout un pan de la noblesse canadienne quitte le territoire, une partie du groupe choisi de se rallier au nouveau régime. Pour eux, il s'agit de trouver une

nouvelle place au sommet de la société malgré la perte des cadres légaux de leur noblesse. Pour continuer à exister, le groupe doit donc se réinventer et s’allier à l’élite britannique. Pour cela, il va tenter de trouver un équilibre entre un capital social, présenté comme ancien et respecté au sein de la société canadienne, attirant pour les anglophones nouvelles et peu insérées sur le territoire ; et l’acceptation de nouveaux codes culturels et sociaux qui leur permettent de s’intégrer à ces élites. Entre 1774 et 1815, ce processus de réinvention (voire d’invention) des traditions et des valeurs nobles a pour objectif de maintenir le statut d’élite distincte du groupe tout en démontrant son utilité sociale. Comment le groupe rallié réinvente-t-il ses traditions et réussit-il à maintenir un équilibre entre son besoin d’intégration aux élites britanniques et sa volonté de distinction? Dans cette communication, je répondrai à cette question à travers le prisme des relations entre la noblesse ralliée et l’élite britannique. Je traiterai de la capacité des nobles canadiens à présenter leur capital social ancien comme un facteur d’alliance avec l’élite britannique alors même que le processus «d’invention des traditions» se déroule en parallèle. Pour finir, je parlerai des modes d’intégrations de la noblesse canadienne au sein des élites anglophones, en particulier à travers la question de la culture matérielle.

### ***Des nobles comme figures de pouvoir au 19<sup>e</sup> siècle? Persistance et renouvellement de familles nobles canadiennes (1760-1918)***

KARINE PÉPIN, Université de Sherbrooke et Sorbonne Université

Dans ses mémoires, Robert de Roquebrune parle ainsi la noblesse canadienne : «dans ce Québec des dernières années du 19<sup>e</sup> siècle, l’ancienne société canadienne-française se conservait encore par une espèce de miracle de la durée» (1958, p. 163). Bien que ce soit la grande bourgeoisie industrielle qui occupe désormais le sommet de la hiérarchie sociale, le commentaire de Roquebrune laisse entendre que des descendants de la noblesse de la Nouvelle-France se comptent encore parmi les notables de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Un constat similaire a été posé par le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau lors d’une conférence en 1922 (Grenier, 2019). S’il est indéniable que plusieurs familles nobles ont décliné vers la paysannerie dès la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle (Gadoury, 2013), d’autres familles, telle que les Taschereau (Young, 2014), ont conservé une autorité en exerçant notamment diverses fonctions de pouvoir.

Nos recherches doctorales permettent d’entrevoir que les quelques familles ayant maintenu leur influence sur plusieurs générations sont celles qui ont su s’adapter aux changements tout en maintenant les traditions, comme l’a aussi constaté Marie Zisis dans sa thèse (2022). Bien qu’elles constituent une minorité au sein du corpus, quels sont les indicateurs de la pérennité de leur autorité ou de leur prestige? La notion de service au roi se transforme-t-elle vers le service civil? Les professions exercées démontrent-elles une affiliation aux groupes élitaires? Cette communication propose d’observer les milieux professionnels dans lesquels les descendants nobles se retrouvent et s’ils exercent des fonctions de pouvoir durant le long 19<sup>e</sup> siècle. Nous tenterons d’observer si ces quelques familles distinctives perpétuent, sur le plan professionnel, des caractéristiques identitaires propres à la noblesse d’Ancien Régime et si elles revendiquent ou non une certaine appartenance à la lignée de leurs ancêtres.

**SÉANCE 5**  
**POUVOIRS ET MÉMOIRES DE L'ESCLAVAGE DANS LES AMÉRIQUES**  
**AUTOCHTONES**

Présidence : Helen Dewar, Université de Montréal

***À la recherche des esclaves dans l'Amérique du Nord-Est français***

**CATHIE-ANNE DUPUIS, Université de Montréal**

*Le Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français* (1990) de Marcel Trudel a besoin d'une révision exhaustive — cela fait longtemps que les chercheur.e.s le mentionnent. Frank Mackey souligne en 2013 qu'un perfectionnement du Dictionnaire est essentiel pour produire un portrait complet de la population servile du Canada français, comme toute première tentative de saisir le profil d'un aussi grand nombre de personnages (p.168). Or, pourquoi cela est-il nécessaire? Et comment arriver à une révision utile? Revoir le Dictionnaire rendra possible non seulement de détecter des détails importants pour comprendre les conditions de vie des individus asservi.e.s, mais nous permettra aussi de trouver des esclaves qui ont échappé au regard aiguisé de l'historien. Lors de cette présentation, je discuterai des défis, des solutions et des résultats liés à la recherche des données, au dépouillement des détails dans les archives coloniales ainsi que des techniques de compilation des informations recueillies. J'interrogerai ainsi la recherche des données concernant les individus qui ont été mis.e.s en esclavage dans l'Amérique du Nord-Est français, de Michillimakinac à Louisbourg.

***Mémoires et pouvoirs des danses africaines au 17<sup>e</sup> siècle dans les petites Antilles***

**ASTRID GIRAULT, Université de Montréal**

La France prend pied officiellement dans les Petites Antilles en 1626. Très vite, le système des engagés devenant peu attractif et les autochtones Caraïbes disparaissant, les colons importent des esclaves venus d'Afrique. D'origines diverses et très variées – ils viennent de toute la côte ouest du continent mais également de l'intérieur des terres – ils sont convertis dès leur arrivée au catholicisme. On remarque au fil des descriptions faites par les missionnaires du 17<sup>e</sup> siècle que les esclaves conservent une partie de leurs traditions culturelles, notamment les danses, qu'ils pratiquent dans le cadre catholique, surtout à l'occasion des baptêmes et des mariages. Que représentent ces danses pour les esclaves comme pour les esclavagistes? Que traduisent-elles du processus d'adaptation et de résistance des esclaves à leur nouveau cadre de vie? Sont-elles un moyen de donner un autre sens au cadre religieux qui leur est imposé? Sont-elles une façon de reprendre le contrôle d'une partie de leur existence, de conserver également la mémoire

de leurs cultures perdues? Créaient-elles des liens entre ces esclaves de cultures différentes et dans quelle mesure les danses permettent-elles de constituer des communautés dont le sens et les pouvoirs échappent au contrôle des maîtres?

***À la mémoire de François, panis de Pierre Prudhomme***

DOMINIQUE DESLANDRES, Université de Montréal

En 1703, le panis François fait un testament en bonne et due forme en faveur de son maître. Il lui lègue tous ses biens «afin qu'il se souvienne de luy et par reconnaissance des peines qu'il a prise à l'élèver et instruire en la Religion catholique». À partir de ce document extrêmement rare dans la mémoire de l'esclavage, on peut «pister la vie minuscule» de cet oublié de l'histoire dans les archives et ainsi, à partir de ces traces dispersées, reconstituer le destin, les lieux et les conditions d'agentivité d'un homme autochtone asservi, émancipé et sans doute ré-esclavisé à Montréal pendant le régime français. Il s'agit «de le re-crée, de lui offrir une seconde chance – assez solide dans l'immédiat – d'entrer dans la mémoire de son siècle» comme l'écrit Alain Corbin à propos de Louis-François Pinagot.



## SÉANCE 6

# RÉPRESSIONS ET USAGES DE LA VIOLENCE

Présidence : Jean-Philippe Garneau, Université du Québec à Montréal

### **« Montréal ne se fera plus prendre comme à la St-Jean ». Mécanismes de répression politiques et policiers des manifestations montréalaises (1967-1968)**

JOSHUA DUQUETTE, Université de Sherbrooke

Durant les années soixante et soixante-dix, le Québec traverse une période turbulente et de profonds changements. Les contestations sont plurielles tant pour ce qui est des groupes, des idées ou des tactiques employées. Le nombre de manifestations et l'ampleur de ces dernières atteignent des sommets sans précédent. En tant que centre démographique et carrefour transnational des mouvements et des idées contestataires, Montréal est le théâtre de multiples manifestations importantes. C'est dans ce contexte bouillant que le corps policier montréalais est déployé pour maintenir l'ordre dans les rues de la métropole. À travers des sources journalistiques et policières, cette communication propose d'identifier et d'examiner l'évolution du maintien de l'ordre et des pratiques policières en lien avec le phénomène manifestant au cours des années 1967 et 1968 à Montréal. Par ailleurs, elle propose de mettre en lumière les enjeux et les débats soulevés par le processus de mise en ordre. Même si la plupart du temps les événements se déroulent sans incident, à plusieurs reprises des manifestations font l'objet d'une répression policière et politique, importante. Au cours de cette période, les mécanismes de répression et, par extension, les pratiques policières évoluent en fonction des nouveaux enjeux soulevés par l'effervescence du phénomène manifestant. Les années 1967 et 1968 sont charnières au sein de ce processus puisque, dans un premier temps, plusieurs émeutes et manifestations importantes ont lieu et, dans un deuxième temps, on assiste à l'apparition d'une véritable escouade antiémeute au sein du service de police de Montréal.

### **Le FLQ dans la cinématographie québécoise**

SYLVAIN GAREL, chercheur indépendant

Dans ce pays qui n'en est pas vraiment un, où le cinéma relativement récent ne s'est guère intéressé au Régime français, où n'existe aucune fiction sur la bataille des plaines d'Abraham, pas un seul long-métrage de cinéma sur la révolte des Métis ou sur le débarquement de Dieppe, où les films sur les Patriotes se comptent sur les doigts d'une main et où l'insoumission lors des deux Guerres mondiales a tout juste suscité un peu plus d'intérêt cinématographique, d'où vient cet engouement des réalisateurs et plus rarement des réalisatrices pour le FLQ? Voici le cœur de ma problématique qui est aussi celle de mon livre sur le même sujet. Après des recherches commencées à la fin des années 1990 en tant que doctorant à la Sorbonne, j'ai

trouvé et visionné à ce jour plus de 200 films québécois accessibles en français s'intéressant de près ou de loin à l'organisation clandestine ainsi qu'une vingtaine d'œuvres inachevées ou saisies par la police ou autodétruites en octobre 1970 et une autre vingtaine de projets jamais tournés faute de moyens ou à cause de la censure. Qui a réalisé ou essayé de tourner ces 250 fictions ou documentaires, courts ou long-métrages? Quand? Sur quelles thématiques? Comment ces films ont-ils été reçus au Québec et à l'étranger? Quels sont les textes et les images qui reviennent le plus souvent dans ces réalisations? Voici les principales interrogations auxquelles je me propose de répondre.

### ***La mémoire acadienne et la terminologie du génocide***

RICHARD LEBLANC, Université de Moncton et Université de Saint-Boniface

La déportation acadienne de 1755-1763 a été désignée au moyen de plusieurs expressions. Certains, comme John Mack Faragher, emploient le terme de «nettoyage ethnique» alors que d'autres, comme Ronnie-Gilles LeBlanc, préfèrent «Grand Dérangement». Toutefois, il n'existe aucune étude sur l'ensemble des termes utilisés depuis 1755 en lien avec la persistance de la mémoire acadienne. En réponse à ce silence dans la recherche et en prolongeant le travail de Dirk Moses sur le «langage de la transgression» (2021), ma présentation démontrera l'impact de la mémoire acadienne sur les mots du discours de la violence à partir du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à Raphael Lemkin, le créateur du terme génocide dans les années 1940, et révélera les dynamiques de pouvoir ayant déterminé l'évitement de cette problématique mémorielle acadienne dans la recherche. Premièrement, il sera question d'examiner la façon dont l'Abbé Raynal au 18<sup>e</sup> siècle aborde la déportation acadienne en la décrivant par le biais de termes comme transporter, chasser, détruire, périr, dépeupler, et indirectement, crime contre l'humanité. Deuxièmement, mon exposé traitera de Mrs. Williams au 19<sup>e</sup> siècle qui prolonge le vocabulaire de Raynal en parlant de la violence anti-acadienne en termes de barbarie, bannissement, expulsion, extermination et choc moral, et étudiera ses successeurs parlant plutôt de déportation, annihilation, atrocité et évacuation. Troisièmement, nous examinerons la mémoire acadienne dans le débat sur le génocide au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et chez Lemkin, et les termes de Lemkin coïncidant avec l'histoire terminologique de la tragédie acadienne. Ma conclusion expliquera comment l'effacement de cette mémoire acadienne en études des génocides résulte de l'inégalité mémorielle engendrée par le pouvoir discursif identitaire.

### ***Rôle et responsabilité des forces policières dans les émeutes de Pâques 1918***

BÉATRICE RICHARD, Collège militaire royal de Saint-Jean

Les émeutes contre la conscription qui ont embrasé la ville de Québec au printemps 1918 ont marqué la mémoire collective, notamment par la brutalité de leur répression. Se soldant par quatre morts et des dizaines de blessés, ce face-à-face entre la population et l'armée a amené les historiens à questionner la responsabilité du pouvoir politique et de la milice dans son dénouement tragique. Parmi eux, certains ont mis en relief le caractère disproportionné de la réplique gouvernementale contre les insurgés qui mobilisa des milliers de soldats (Provencher, 1971). D'autres ont expliqué cette approche musclée par l'urgence

d'écraser définitivement l'opposition à la conscription devant la fragilisation du front européen et faire ainsi face au besoin accru de renforts en Europe (Auger, 2008). Cette communication propose de braquer le projecteur sur l'un des angles morts de cette historiographie, soit le rôle de la Police du Dominion, un acteur pourtant majeur de la crise, notamment à travers le travail des agents spécifiquement assermentés pour faire respecter la Loi du Service militaire et pourchasser les réfractaires. Surnommés «spotters», ces intervenants ont alors piètre réputation et leurs méthodes d'intervention jugées peu orthodoxes attirent la vindicte populaire, au point d'en avoir laissé un souvenir tenace dans la mémoire collective. Sur quels éléments cette perception était-elle fondée? Et que nous révèlent les événements de Québec à cet égard? Les renseignements recueillis dans archives de la Police du Dominion et les témoignages issus de l'enquête du coroner Jolicoeur devraient nous permettre d'esquisser un profil du service d'ordre en cause – recrutement, qualifications des effectifs, conditions et méthodes de travail – afin d'en dégager la culture organisationnelle et d'analyser son rôle dans la dynamique de la crise.

## SÉANCE 7 LITTÉRATURE ET MÉDIAS

Présidence : Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean

### ***Les valeurs au sein des courriers des lecteurs de la presse québécoise des années 1960 à 1990***

EMMANUEL BERNIER, Université Laval

Le sujet des valeurs «québécoises» revient souvent sur le tapis depuis une quinzaine d'années. Mais peu d'études empiriques ont vraiment documenté le sujet, hormis celles effectuées à l'aide de sondages, dont les limites ont été maintes fois démontrées. À titre d'historien, nous avons voulu connaître ce qui animait les Québécois des années 1960 à 1990, une période marquée par de nombreux débats sur la place du Québec dans le Canada et sur la pérennité du français, mais aussi sur le féminisme, l'environnement et l'éducation. À l'aide d'un échantillon de quelque 600 lettres de lecteurs de trois quotidiens québécois, nous avons tenté de déterminer qu'elles sont les principales valeurs à faire débat dans l'espace public durant cette période de quarante ans.

### ***(Re)jouer NOTRE histoire : l'évolution des modes de représentation du passé à l'écran dans la mise en œuvre du processus de transmission et de diffusion de connaissances historiques.***

JESSIE MORIN, Université du Québec à Trois-Rivières

Cette communication interroge l'évolution des modes de représentation du passé dans la fiction historique télévisuelle québécoise au cours des trente dernières années. Le caractère historique de la fiction touche à la mémoire collective à travers un imaginaire national (re)construit selon l'époque. Plus accessibles que les écrits scientifiques produits par des historiens professionnels, ces œuvres ouvrent la porte à une histoire populaire qui imprègne la société. Ces discours sont eux-mêmes produits par des auteurs.trices, producteurs.trices et réalisateurs.trices issus d'un groupe et qui s'adaptent aux divers changements sociaux et aux préoccupations du moment. L'intégration d'une vision postcoloniale du patrimoine autochtone, la transformation du mythe patriarcal ainsi que l'apparition de nouvelles représentations de pratiques liées à la sphère féminine (techniques abortives, contraception, rituels de beauté, etc.) dans les séries après 2000 démontrent l'impact des différents mouvements sociaux sur les représentations historiques et les rapports mémoriels. Depuis les années 1990, la transformation du paratexte sériel renouvelle aussi les moyens de diffusion de connaissances historiques et réintègre les bases d'un folklore québécois atténué à l'écran. Ces productions culturelles évoquent un sentiment nostalgique, mais heurtent les sensibilités contemporaines, comme en témoigne l'arrivée de la télésérie *Les filles de Caleb* sur la plateforme numérique Netflix. Ces cas de figure invitent à réinterroger les référents identitaires et à (re)jouer le passé.

***Ce Québec-qui-n'est-jamais-devenu : l'uchronie comme critique de la mémoire au Québec et les incertitudes quant à l'avenir***

CAROLINE-ISABELLE CARON, Université Queen's

Depuis environ 1980, nombre de fictions spéculatives du Québec (SFQ) ont dépeint des uchronies et des univers parallèles dans lesquels le passé du Québec est faussé, re-cartographié, ou même entièrement effacé, conduisant à des présents à peine reconnaissables et à des avenir très divergents. Que ce soit dans un monde où la magie a changé la conquête européenne des Amériques, ou dans un monde où l'oubli du passé efface littéralement la réalité, des auteurs se sont demandé à quoi ressemblerait l'histoire si les événements s'étaient déroulés différemment. D'autres universitaires, ceux-là, ont fait œuvre de politique-fiction en se posant les mêmes questions. Se demandant à quoi ressemblerait l'Amérique du Nord si le Québec avait accédé à l'indépendance après les référendums de 1980 ou de 1995, la constatation est plus souvent qu'autrement un monde pire que le nôtre. Qu'il s'agisse de satire ou d'allégorie, ce Québec-qui-aurait-pu-être montre des régimes politiques stagnants et des milieux culturels médiocres. Faisant écho aux pensées les plus alarmistes des économistes et des politiciens s'imaginant un Québec indépendant, ces fictions néanmoins se demandent rarement si le colonialisme de peuplement en Amérique du Nord est légitime et quelle histoire doit-on raconter.

***Un imaginaire sous occupation : la ville de Québec dans le roman québécois (1934-1994)***

MARIE-ÈVE SÉVIGNY, Université du Québec à Rimouski

Au 20<sup>e</sup> siècle, à l'heure où le roman accède à la modernité en renouvelant son approche de l'espace urbain, Québec pose problème aux romanciers et romancières. La lecture d'un vaste corpus romanesque révèle en effet un malaise face à une ville dont le fleuve, l'architecture, les monuments historiques et l'urbanisme matérialisent un imaginaire préexistant, qui interfère avec le désir de renouveler les discours et les représentations. L'espace de Québec, configuré par l'institution (capitale d'une province, archidiocèse catholique, citadelle militaire), exprime aussi par ses lieux de mémoire des passés coloniaux (français, britanniques) qui ont marqué l'identité – de la ville, de la nation. Comment la littérature arrive-t-elle à négocier avec cet imaginaire préalablement occupé? La ville de Québec politique et historique écrase-t-elle la littérature? Quelle conscience historique – et quel(s) récit(s) – se dégagent des romans durant cette soixantaine d'années? Telles sont les questions sur lesquelles je me suis penchée lors de ma thèse de doctorat, et dont je propose ici de partager les résultats.

**SÉANCE 8**  
**POUVOIR SEIGNEURIAL ET NOBILIAIRE :**  
**ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE (II)**

Présidence : Catherine Ferland, historienne autonome

***Les titres de dignité en Nouvelle-France : une composante de l'identité nobiliaire?***

JIMY PELLETIER, Université de Sherbrooke

Le 3 janvier 1624, Guillaume de Caën, capitaine de la marine et actionnaire de la compagnie de Montmorency, reçoit du vice-roi de la Nouvelle-France, Henri II de Montmorency, des lettres patentes qui forment la seigneurie et la baronnie du Cap-Tourmente. Ce premier fief découpé dans la vallée du Saint-Laurent, qui englobe le Cap de Tourmente, l'île d'Orléans et les îles adjacentes, porte en lui une distinction honorifique singulière. Ces terres appelées dans l'historiographie française, fiefs titrés, fiefs de qualité ou fiefs de dignité sont caractérisés par le titre de noblesse qui les accompagne. Au cours de la période de la Nouvelle-France, seule une poignée de ces fiefs seront érigés : la baronnie de Pobomcoup, la châtellenie de Coulonge, la baronnie des Islets, le comté d'Orsainville et celui de Saint-Laurent, les baronnies de Portneuf, de Longueuil et de Beauville. Tous ces fiefs auront l'avantage de décorer de leur qualité (comte, duc, marquis...) les seigneurs qui en sont les titulaires. Ces derniers en tireront une marque distinctive au sein d'une société où les honneurs sont au cœur de la reconnaissance sociale. Qui sont les premiers acquéreurs de ces dignités? Pourquoi les ont-ils obtenus? Comment les titres se sont-ils dévolus de génération en génération? Dans cette présentation, nous exposerons le contexte de création de ces seigneuries du temps des premières concessions jusqu'au gouvernement absolu de Louis XIV. Nous nous pencherons ainsi sur la signification de ces titres prestigieux, ainsi que sur la manière dont ils se sont transmis, parfois jusqu'à nos jours.

***Pouvoirs seigneuriaux et contestations locales dans le Bas-Saint-Laurent (1790-1854) : confrontation entre discours mémoriaux et archives***

RAPHAËL BERGERON-GAUTHIER, Université de Sherbrooke et Université de Lorraine

Dans les années 1790, le riche marchand et seigneur Joseph Drapeau (1752-1810) a fait l'acquisition de plusieurs seigneuries dans le Bas-Saint-Laurent, dont celle de Rimouski. Drapeau s'est imposé dans la région en dépossédant de vieilles familles seigneuriales qui étaient en déboires administratifs et financiers, comme les Lepage. Il a fait face à de nombreuses contestations en provenance des coseigneurs et membres de la famille Lepage ainsi que de la population locale. Joseph Drapeau a administré ses propriétés foncières

dans la perspective du profit capitaliste. Il a été capable d'imposer ses intérêts économiques sur la région en dépit de la forte désapprobation à son égard. De nos jours, plusieurs éléments commémoratifs portent les noms de ses filles, qui ont été seigneuses jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Parmi ces endroits, nous retrouvons la municipalité de Sainte-Luce et le village de Luceville, la halte Luce-Gertrude Drapeau, le village de Sainte-Flavie dans laquelle se retrouvent la Place Sainte-Flavie et la route Flavie Drapeau. La plaque commémorative de Luce-Gertrude Drapeau, par exemple, évoque une gestion bienveillante envers les censitaires. Dans cette communication, nous examinerons le rôle joué par certaines instances légitimantes issues du colonialisme, tel que le régime seigneurial, l'État et la Coutume de Paris, dans l'imposition de pouvoirs économiques et sociaux de Joseph Drapeau. De plus, notre analyse confrontera les documents historiques impliquant des oppositions à ce pouvoir, tant sous le règne que Joseph Drapeau que des «Dames Drapeau», et les éléments relatifs à la place qu'occupe de nos jours leur mémoire magnifiée.

***Migration, intégration et organisation de la communauté allemande dans la Province de Québec (18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles) : l'exemple de la lignée seigneuriale Eckart-Würtele***

NICOLAS LELIÈVRE, Université de Sherbrooke

Fondée en 1835, la Société allemande de Montréal a pour objectif d'aider les personnes d'origine germanique dans le besoin. Sa création donne un caractère officiel à l'assistance entre individus allemands, à un moment où l'immigration s'accroît considérablement au Bas-Canada. Cette communauté n'a pourtant pas attendu ce moment pour se constituer en réseaux familiaux, professionnels, sociaux et culturels. Ceux-ci existent déjà au 18<sup>e</sup> siècle, comme le prouve la lignée du juge et seigneur Jonathan Saxton Campbell, petit-fils de Josias Würtele, un Allemand arrivé dans la Province de Québec dans les années 1780. Ces faits nous amènent à nous questionner quant à l'ancienneté de la présence germanique. Outre quelques travaux abordant le passé de ces populations sous le Régime français (Grenier, Lehmann), les spécialistes se sont surtout penchés sur l'histoire des troupes auxiliaires allemandes venues au moment de la Révolution américaine (Wilhelmy, Desrochers, Crégheur). Contrairement à l'immigration militaire, l'immigration dite «libre» demeure sous-représentée. Retracer le parcours de la lignée Eckart-Würtele permettra de mieux connaître les stratégies et les réseaux de ces premiers allemands venus au Canada. En traitant de la vie de Jonathan Eckart, nous étudierons l'arrivée de l'un d'entre eux au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. En nous penchant sur le cas de Josias Würtele, nous examinerons son intégration aux réseaux canadiens constitués par son oncle, et la façon dont ceux-ci l'ont aidé à acquérir ses propriétés foncières. En analysant la pluriactivité économique de son fils aîné Jonathan, nous détaillerons sa gestion du territoire seigneurial de Rivière-David au 19<sup>e</sup> siècle.

***La seigneurie canadienne dans le contexte de l'Amérique française***

ALLAN GREER, Université McGill

A-t-on imposé de façon quasi automatique la tenure féodale en Nouvelle-France? Est-ce qu'un régime terrien de seigneurs et censitaires découle directement de la concession «en pleine propriété, juridiction et seigneurie» à la Compagnie de la Nouvelle-France (1627)? Il y a lieu d'en douter. La charte de la Compagnie des isles de l'Amérique (1635) concède les colonies antillaises dans des termes identiques, mais la seigneurie ne s'y est jamais implantée. Un examen comparatif, tel que propose la présente étude, des régimes de propriété terrienne dans les colonies françaises de l'Amérique révèle toute la singularité du cas canadien. Aux Antilles et en Louisiane, il y eut des tentatives d'introduire l'institution du fief, mais elles ont échoué, à cause de l'opposition des riches habitants-plantiers. Ce sera plutôt l'allod, une forme de propriété «libre», qui triomphera dans ces colonies méridionales. Lorsqu'on y discute la possibilité d'introduire des seigneuries, on les caractérise parfois d'institution «canadienne». Par ailleurs, le personnage qui a tenté d'imposer les fiefs en Louisiane était nul autre que le gouverneur Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, né à Montréal dans la colonie canadienne. Les historiens ont l'habitude de considérer le régime seigneurial de la Nouvelle-France en comparaison avec celui de l'ancienne France. Or le contexte américain, mal connu jusqu'ici, permet de jeter une nouvelle lumière sur l'histoire de la propriété terrienne.



## SÉANCE 9

## UN RENOUVEAU DE L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS AU QUÉBEC? TRAJECTOIRES INÉDITES ET MOBILISATIONS DES SAVOIRS

Présidence : Allan Greer, Université McGill

### *Les chercheurs canadiens-français aux États-Unis : expériences de voyage et transformation du Québec (1930-1960)*

FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS, Université du Québec à Chicoutimi  
et DANIEL POITRAS, chercheur indépendant

Peu étudiés, les voyages d'études aux États-Unis qui ont eu lieu au milieu du 20<sup>e</sup> siècle ont profondément marqué les jeunes universitaires canadiens-français de toutes les disciplines. Amenés à réfléchir à la place du Québec en Amérique du Nord, ils ont laissé de nombreuses traces (journaux intimes, lettres, rapports, témoignages, photographies, articles) qui témoignent des chamboulements qu'ils ont vécus aux États-Unis et de leur volonté de transformer le Québec à leur retour. Parmi les enjeux qu'ils ont soulevés se trouve celui de la mémoire collective dans un contexte où les Amériques françaises subissent de grands bouleversements. Alors que les liens nourriciers avec la France sont de plus en plus débattus et que le Québec revendique une autonomie culturelle inédite dans son histoire, ces jeunes chercheurs réévaluent les grands récits du Canada français, dont celui de la survivance, en explorant les pistes d'une inscription originale du Québec en Amérique du Nord.

### *De l'Université de Montréal à l'Abri d'Érasme : retour sur le parcours (anti)psychiatrique de Roger R. Lemieux (1919-1999)*

ALEXANDRE KLEIN, Université d'Ottawa

Au cours de l'été 1974, le psychiatre montréalais Roger R. Lemieux engageait, avec l'infirmière Lucille Angers, la psychologue Sylvie Chassin, et quelques «coopérants», les travaux de construction du bâtiment principal de l'Abri d'Érasme. Cette commune à ambition thérapeutique, installée sur un terrain boisé non loin de Sainte-Agathe-des-Monts, visait à accueillir des personnes diagnostiquées comme schizophrènes afin de leur offrir un accompagnement inédit, de nature psychothérapeutique et d'inspiration antipsychiatrique. Cette expérimentation de contre-culture psychiatrique, unique dans l'histoire du Québec et documentée dès sa création par le cinéaste Pierre Maheu (1939-1979), n'était jusqu'alors connue que par son film *L'Interdit* (1976) et par les récits mémoriels de son fondateur. Elle apparaissait ainsi comme un espace alternatif, en opposition avec l'espace psychiatrique traditionnel et en particulier

avec l'université. Or, la découverte récente d'archives inédites nous offre aujourd'hui un tout autre regard sur ces événements. Loin d'être en totale rupture avec le monde psychiatrique universitaire, l'Abri d'Érasme entretenait au contraire avec lui des relations complexes et parfois plus instituées que conflictuelles. Plus encore, la place ambivalente que le savoir universitaire y jouait semble avoir contribué à modeler les relations de pouvoirs qui ont pu s'y établir, que ce soit entre les soignants (qui étaient également amants) ou entre le psychiatre et les «invitées» (pour l'essentiel des jeunes femmes) prises en charge. C'est ce que je me propose de démontrer dans cette communication qui s'appuiera notamment sur l'analyse des carnets psychanalytiques de Lemieux et des comptes-rendus de réunions de la commune retrouvés récemment sur les lieux.

### ***Au croisement de la diplomatie et du politique. L'université québécoise et la Chine dans les années 1960 et 1970***

YUXI LIU, Université ShanghaiTech

Jusqu'à l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et le Canada en 1970, le gouvernement canadien avait une connaissance limitée de la Chine. Dans ce contexte, les universités canadiennes, y compris celles du Québec, constituent dans les années 1960 et 1970 un lieu privilégié, tant pour l'avancement du savoir scientifique sur la Chine que pour favoriser les échanges entre divers interlocuteurs, étatiques ou non, des deux pays. Les universités contribuent en effet à faire circuler des personnes et des idées, au-delà et en deçà des cadres définis par l'État, durant une période où le dialogue interétatique entre la Chine et le Canada reste limité. L'intérêt universitaire envers la Chine ne se limite pas à l'élite anglophone. Dans le cas du Québec, des universitaires francophones comme Paul Painchaud se préoccupent davantage de la possibilité de mettre la recherche, dont celle sur la Chine, au service du développement des relations extérieures du Québec. En 1968, année de naissance du Comité québécois pour l'avancement des études sur la Chine et les autres pays d'Asie, et du Parti québécois, l'établissement des relations étatiques avec la Chine est encore inimaginable. La contribution de Paul Painchaud sera cruciale dans leur développement. En nous penchant sur les universitaires du Québec qui s'intéressent à la Chine durant ces années, nous essayerons de comprendre leurs motivations et leurs actions, ainsi que le pouvoir du savoir dans les relations interétatiques et dans la construction d'une identité québécoise à travers la reconfiguration de ses rapports avec l'Autre dans la foulée de la Révolution tranquille.

### ***La commercialisation de la recherche universitaire au cours du 20<sup>e</sup> siècle : entre technonationalisme et intérêts matériels***

MAXIME COLLERET, Université du Québec à Montréal

Au Québec et au Canada, les relations entre l'industrie et les chercheurs universitaires se sont intensifiées tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. Or, la collaboration avec l'industrie pose invariablement la question de la répartition des profits matériels découlant des découvertes issues des laboratoires universitaires. À cette question s'ajoute celle de la propriété scientifique. Au cours de cette présentation, nous verrons comment

les gouvernements, les chercheurs et les universités espèrent mobiliser le système de brevets d'invention pour faire valoir leurs intérêts matériels. Nous verrons également que, dès les années 1940, le gouvernement fédéral, en vertu d'un technonationalisme opposé au pouvoir des États-Unis, tente de faire en sorte que les découvertes universitaires profitent en premier lieu aux industries canadiennes. Au début des années 1970, il essaie même d'obliger les universités à faire breveter les découvertes issues de recherches subventionnées par la Société canadienne de brevets et d'exploitation limitée, une compagnie de la couronne fondée en 1948, pour octroyer des licences d'exploitation à des industries canadiennes. Selon une logique similaire, plusieurs universités francophones du Québec résistent à cette politique en affirmant leur droit sur la propriété intellectuelle de leurs chercheurs. En plus de convoiter les possibles bénéfices financiers, les universités francophones espèrent prioriser les exploitants québécois, qu'elles jugent noyés dans l'étiquette «canadienne» de la politique fédérale. L'analyse des débats entourant le brevetage universitaire permet de mettre en lumière les intérêts des différents acteurs de la recherche et de montrer que la science est depuis longtemps un objet de convoitise commerciale et de pouvoir national.

## SÉANCE 10 LES PROFESSIONS

Présidence : Donald Fyson, Université Laval

### ***Devenir médecin francophone en contexte minoritaire : professionnalisation et dualité identitaire à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa (1945-2013)***

KIM GIROUARD, Université d'Ottawa  
et SUSAN LAMB, Université d'Ottawa

Bien que le bilinguisme soit au centre des principes de l'Université d'Ottawa depuis sa fondation en 1848, lorsque la Faculté de médecine est créée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, c'est l'anglais qui est choisi comme seule langue d'enseignement. À l'époque, même s'il y avait déjà longtemps que l'institution catholique dirigée par les Oblats de Marie-Immaculée avait adapté son idéal d'éducation intégralement bilingue et biculturelle aux résistances de la majorité anglophone, elle était réputée faire une part belle à la langue française et aux francophones. Au moment de mettre sur pied sa Faculté de médecine en 1945, l'orientation linguistique de l'Université allait toutefois se heurter aux attentes d'une profession médicale élitiste et exclusive. Si les réformes éducationnelles entreprises par la médecine organisée nord-américaine dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle avaient débouché sur une formation plus rigoureuse et standardisée, elles avaient aussi engendré une profession d'autant plus masculine, blanche, protestante et anglophone. Il faudra attendre une cinquantaine d'années, précisément 1995, pour voir émerger un volet francophone au programme d'études médicales de premier cycle de l'Université d'Ottawa, et il faudra encore attendre le début des années 2010 pour que l'existence de ce volet soit confirmée. En se basant à la fois sur la recherche en archives et sur les méthodes de l'histoire orale, cette communication explore l'évolution de la tension entre le fait français et la culture médicale, ainsi qu'entre l'identité francophone et l'identité professionnelle au sein de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa de 1945 à 2013.

### ***Métier : détective privé. La construction d'une catégorie professionnelle au Québec depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle***

FRÉDÉRIK PROTEAU, Université du Québec à Trois-Rivières

L'objet de cette communication touche à l'histoire de la profession de détective privé au Québec de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Il s'agit à la fois de souligner la chronologie et les modalités de l'apparition et du développement de ce métier dans la province. Nous voulons comprendre la succession des débats et des argumentaires observés pour soutenir ou s'opposer à son exercice au Québec. À cet égard, il s'agira d'être attentif à articuler le rôle des différents acteurs, tant publics (élus et autorités publiques) que privés.

Nous chercherons aussi à voir dans quelle mesure le cas québécois est marqué et influencé par la situation américaine. Cela permettra, d'une part, d'identifier les enjeux de définition du groupe des «détectives privés», dont le sens se modifie dans le temps. Puis, d'autre part, à préciser comment les transformations de ce groupe aident à comprendre l'évolution des relations «public-privé», ainsi que les enjeux économiques en matière de police et de sécurité. Notre propos s'appuie sur trois sources différentes : d'abord, un relevé des débats parlementaires. Ensuite, une utilisation de la presse et des périodiques publiés dans la province. Enfin, nous nous appuierons sur les archives du Procureur général de Québec dans le fonds d'archives du ministère de la Justice (E17).

***Duplessis enguirlande les comptables et Irma Levasseur n'est pas si spéciale : 553 bills privés pour l'admission d'un individu à une profession (1871-1970)***

JULIEN PRUD'HOMME, Université du Québec à Trois-Rivières

Au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle, les États favorisent la création de corporations professionnelles pour réguler les métiers experts, selon le modèle posé par le Collège des médecins et le Barreau. Après 1868, le parlement québécois délègue lui aussi des pouvoirs d'autorégulation à un nombre restreint, puis croissant, de professions réglementées. Malgré cette délégation de pouvoirs, il est courant de voir des individus déposer des «bills privés» pour demander directement aux députés de les faire admettre dans une corporation et donc de leur permettre d'exercer comme dentiste, architecte ou optométriste. Ces demandes sont nombreuses : 553 projets de loi privés donnant lieu à 4450 gestes parlementaires qui font partie du pain quotidien des législateurs pendant des décennies.

Outre son intérêt pour l'histoire parlementaire, l'omniprésence de ces projets de loi éclaire deux points de l'histoire sociopolitique des métiers experts. Premièrement, elle montre la réticence des députés à déléguer pleinement aux corporations des pouvoirs perçus comme relevant du parlement. Cette réticence perdure jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, après quoi les députés se montrent plus à l'aise à l'idée de confier des pouvoirs à des organismes de la société civile. Deuxièmement, elle révèle la familiarité et l'attachement identitaire des députés à l'univers des professions libérales. L'omniprésence de ces projets de loi, à la fois mécanisme de pouvoir et performance de classe, reste mal comprise par l'historiographie, comme en témoigne le cas souvent évoqué d'Irma Levasseur.

***La professionnalisation de l'archéologie au Québec, 1972-1985 : quel rôle pour Hydro-Québec?***

STÉPHANE SAVARD, Université du Québec à Montréal  
et MARTIN PERRON, Hydro-Québec

Pour Yves Gingras et Robert Gagnon, les pressions exercées par les scientifiques entourant le projet de la Baie James ont favorisé la transformation de ce territoire en un immense «laboratoire de recherche écologique» qui a permis de cumuler un nombre impressionnant de données, dont celles sur les inventaires

de sites archéologiques. Les années soixante-dix représentent un tournant important pour l'archéologie au Québec, en particulier depuis l'Entente biophysique de 1972. À lui seul, le projet du complexe La Grande a mené à la découverte directe de plus de 2000 sites archéologiques, sans compter des centaines d'autres lors de l'implantation des lignes à haute tension reliant le territoire nordique à l'écoumène du Saint-Laurent. Notre communication s'intéresse aux débuts des pratiques archéologiques sur les grands chantiers énergétiques dans les années 1970 au Québec. Elle analyse le processus de professionnalisation survenu entre 1972 et 1985. Quel est le contexte politique, législatif et disciplinaire qui encourage le développement de l'archéologie au Québec? Parmi les acteurs concernés (archéologues et firmes, universitaires, ministères, Ottawa, communautés autochtones, responsables politiques, etc.), quel est le rôle joué par Hydro-Québec (et la SEBJ) dans ce processus de professionnalisation? Les fouilles archéologiques initiées par Hydro-Québec mènent-elles à des découvertes scientifiques importantes? Alors que le projet du complexe La Grande oblige le développement d'une archéologie de sauvetage, nous verrons que les politiques internes d'Hydro-Québec, les études d'avant-projet réalisées par des firmes, les ententes avec les Autochtones et l'embauche d'un premier archéologue permanent à Hydro-Québec, créent un climat favorable à l'essor d'une archéologie professionnelle.

## SÉANCE 11

# GENRE ET MARGINALITÉ

Présidence : Magda Fahrni, Université du Québec à Montréal

### ***Mobilisation féminine et régionalité : portrait des femmes et des positions de l'UCF, des CED et de l'AFEAS au Saguenay-Lac-Saint-Jean (1944-1976)***

HÄXAN BONDU, Université du Québec à Chicoutimi

Dans mon récent mémoire, je me suis intéressée au parcours de trois associations féminines présentes au Québec au 20<sup>e</sup> siècle : l'Union catholique des fermières (UCF), les Cercles d'économie domestique (CED) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS). À partir d'archives et d'entretiens oraux, j'ai cherché à comprendre, dans une perspective régionale, l'évolution de ces regroupements féminins et leur impact au Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 1944 et 1976. Je propose ici de faire un portrait des femmes membres de l'UCF, des CED et de l'AFÉAS, en plus de faire un léger survol des positions sociopolitiques prises par ces organisations. Nous verrons alors que ces femmes développent, à travers leurs engagements, non seulement des solidarités féminines, mais qu'elles améliorent aussi divers savoir-faire (arts ménagers, économie domestique, gestion d'organisation, éducation civile). Les relations, les connaissances et les compétences qu'elles acquièrent en étant membres de l'UCF, des CED ou de l'AFÉAS en incitent même certaines à s'engager dans l'espace public. Avant les années soixante, plusieurs revendications faites par les organisations au Saguenay-Lac-Saint-Jean concernent des enjeux traditionnellement féminins, comme l'éducation, la santé et la famille. À cela s'ajoute un intérêt croissant pour l'amélioration des conditions des femmes à partir de la fin des années 1950. Nous aurons donc un aperçu de la façon dont l'UCF, les CED et l'AFÉAS ont permis à des milliers de femmes de s'éduquer, de se positionner et de se définir davantage comme citoyennes actives.

### ***La Cour de bien-être social de Trois-Rivières : étude comparée des sentences de jeunes filles et de jeunes garçons criminalisé.e.s (1950-1960)***

JUSTIN CHAUVETTE, Université du Québec à Montréal

La Cour de bien-être sociale (CBES) est une cour de justice juvénile instaurée en 1950 pour remplacer la Cour des jeunes délinquants de Montréal (1912) et de Québec (1940). Elle doit appliquer les lois telles que la Loi des jeunes délinquants (1908) et la Loi relative aux écoles de protection de la jeunesse (1950). Cette cour de justice réaffirme et redéfinit les principes fondateurs de la justice pour mineurs, la probation, la réhabilitation ou la rééducation. Plusieurs historiennes ont examiné les traitements distincts des jeunes filles et des jeunes garçons dans les systèmes de justice juvénile québécois et canadien et conclu au

caractère discriminatoire du traitement des jeunes filles. La CBES de Trois-Rivières n'a jamais été analysée dans cette perspective. Dans un premier temps, nous ferons une analyse comparative du type de sentence accordée par le juge aux garçons et aux filles. Dans un deuxième temps, nous ajouterons des paramètres de classes et de races à notre analyse quantitative des sentences. Nous brosserons de cette façon un portrait général de la délinquance juvénile à Trois-Rivières entre 1950 et 1960 à l'aide des dossiers de la CBES de Trois-Rivières. Nous verrons ainsi que les pratiques judiciaires de la CBES de Trois-Rivières s'inscrivent dans une tendance déjà vue ailleurs, même si certains éléments s'en éloignent à l'occasion. Notre recherche permettra d'observer les évolutions, les définitions et la structuration du système de justice juvénile trifluvien autour de la compréhension de la diversité des identités de genre, les dynamiques socio-économiques et les classes sociales. <

### ***Femme cherche femme : la quête d'une communauté lesbienne en région et ses manifestations dans le journal Le Nouvelliste***

MEYGAN ST-LOUIS, Université du Québec à Trois-Rivières

Cette communication interroge la représentation du lesbianisme par les journaux régionaux et explore la quête d'une communauté lesbienne en région. Dans l'imaginaire collectif, la marginalité est souvent associée à la métropole et aux grands axes urbains. Synonyme de lieu de transformation culturelle, la ville est le terrain privilégié d'exploration des recherches dans le milieu des études gaies et lesbiennes. Mais qu'en est-il de l'homosexualité en région et, en particulier, du lesbianisme? Le courrier du cœur, qui apparaît dans *Le Nouvelliste* au cours des années soixante, permet aux femmes de lancer des bouteilles à la mer, en espérant pouvoir partager leur expérience solitaire avec d'autres âmes semblables. Les lettres d'opinions, les annonces de rencontre et les organisations récréatives pour lesbiennes sont également des manifestations de cette quête d'appartenance. Le dépouillement de plusieurs centaines d'articles tirés du journal *Le Nouvelliste de Trois-Rivières* entre 1952 et 2018 permet de saisir la façon dont les médias généralistes en région représentaient les homosexuelles, et quelles informations étaient disponibles pour elles à travers les journaux, permettant ainsi de montrer l'évolution de la communauté lesbienne trifluvienne.

### ***Évolution de la médiatisation des enjeux trans dans la presse québécoise des années 1960 à aujourd'hui***

VALÉRIE YANICK, Université Laval

Cette communication propose un survol de résultats préliminaires d'une thèse doctorale portant sur la médiatisation des enjeux trans au sein de l'espace public québécois des années 1960 à aujourd'hui. Cette période est caractérisée par l'augmentation de la médiatisation trans et de nombreuses avancées législatives pour les droits LGBTQIA2S. Bien que l'ancrage théorique se situe d'abord en communication publique, en études culturelles et plus précisément au sein de perspectives féministes intersectionnelles et trans en études des médias, l'approche diachronique, l'importance du contexte sociohistorique pour



l'analyse et l'intérêt pour les ruptures et les continuités qui caractérisent les identités de genre au sein des médias québécois contribuent à la pertinence de notre proposition au programme de ce congrès. Par ailleurs, l'histoire du militantisme et de la visibilité trans a surtout été racontée d'un point de vue nord-américain anglo-saxon, états-unien particulièrement (Stryker, 2017; Califa, 2003), alors que celle propre au Québec constitue un objet d'intérêt scientifique relativement récent (Namaste, 2005; Enriquez, 2013).

La communication exposera les tendances qui émergent de l'analyse de contenu préliminaire d'un large corpus de presse généraliste francophone au Québec. La presse comme objet d'études est exploitée ici simultanément à titre de média, bien évidemment, mais également de «technologie du genre» (de Lauretis, 1997) et d'archive. Nous espérons ainsi contribuer à l'avancement des connaissances encore fragmentaires à l'égard des discours et représentations trans au sein d'un contexte culturel et linguistique, soit en Amérique française, peu exploré par le champ émergent des études trans en communication (Heinz, 2020).

## SÉANCE 12

## MÉMOIRE ÉCRITE, POUVOIR DES MOTS : L'ÉCRITURE AUTOCHTONE ET LES ARCHIVES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE AUX 18<sup>e</sup> ET 19<sup>e</sup> SIÈCLES

Présidence : Nathan Ince, Université de Sherbrooke

**« Nous sommes tes pupilles et tu es notre tuteur et notre gardien ». Appel à la protection du gouverneur et relations de pouvoir dans l'écriture autochtone au 19<sup>e</sup> siècle**

MATHIEU ARSENAULT, Université de Montréal

À partir des années 1830, on observe que les Premières Nations au Bas-Canada ont de plus en plus recours à la pratique pétitionnaire pour faire appel à la protection des différents gouverneurs qui se succèdent dans la colonie canadienne. Rédigées par les nations domiciliées dans la vallée du Saint-Laurent aussi bien que par les communautés atikamekw, innues, mi'gmaq et algonquines habitant les régions alors en périphérie de l'État colonial, ces « paroles de papiers » ouvrent des fenêtres sur la nature complexe des rapports politiques que ces nations entretiennent avec le pouvoir impérial et le gouvernement local. À travers une mise en scène de leur statut « d'enfants rouges » ou de « pupilles » revendiquant la protection de leur bon Père le gouverneur, les Premières Nations développent une rhétorique et une mémoire collective qui leur permet de s'insérer dans l'ordre politique colonial. Les pétitions apparaissent alors comme des outils de communication qui permettent à des voix exclues du système politique en place de s'opposer aux pressions de la société coloniale sur leurs territoires. Pour ce faire, elles vont instrumentaliser la politique de gouvernance coloniale humanitaire mise de l'avant par le gouvernement impérial britannique et ses administrateurs dans la colonie. Ces pétitions ne témoignent donc pas d'un rapport de soumission ou de dépendance qui s'établirait au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, mais plutôt de l'effort déployé par les autochtones afin d'utiliser le pouvoir de l'écrit pour engager l'action du gouverneur contre les abus du gouvernement des colons.

**Valeur ethnographique des écrits missionnaires : le journal du père Mourier, daté de 1885**

LEILA INKSETTER, Université du Québec à Montréal [PRÉSENTATION ANNULÉE]

Le journal du père Mourier, daté de 1885, contient de riches informations sur le quotidien du lac Témiscamingue, un lieu où cohabitaient Algonquins/Anishinabeks, colons eurocanadiens et missionnaires oblats. Cette présentation se concentre sur un court passage du journal dans lequel Mourier rapporte des propos qui lui ont été livrés par une femme autochtone âgée, connue sous le nom de La vieille Férusse. Ces quelques pages sont d'une valeur inestimable, car elles permettent de documenter des pratiques

culturelles autochtones autrement invisibles. En effet, au moment où La vieille Férusse les exposait au père Mourier, ces pratiques appartenaient déjà au passé. Elles ont ensuite disparu de la mémoire collective, de sorte qu'elles ne figurent dans aucune des ethnographies réalisées au 20<sup>e</sup> siècle. Leur mention dans le journal de Mourier est la seule trace connue de leur existence. Les informations les plus notables concernent des descriptions de la culture matérielle et de certaines pratiques rituelles, dont une retranscription de chants chamaniques en langue vernaculaire. Cette présentation exposera les apports interprétatifs qu'offre ce document à notre compréhension de la société algonquine/anishinabek.

### ***Écriture et prise de parole collective des Premières Nations dans les archives notariées (19<sup>e</sup> siècle)***

ISABELLE BOUCHARD, Université du Québec à Trois-Rivières

Dans le cadre de cette séance sur l'écriture autochtone dans les documents historiques de l'Amérique française, cette communication entend mettre en lumière les voix autochtones dans les archives notariales. Intermédiaire entre la culture orale et écrite, le notaire recueille les informations orales qu'il doit ensuite mettre par écrit en vertu des formules recommandées par le droit civil. C'est l'écriture et la signature du notaire qui confère une valeur légale et probante à ces actes. Les individus recourent aux notaires pour enregistrer leurs mutations foncières, les événements liés au cycle de vie familiale (mariage, testament, transmission du patrimoine) et leurs relations économiques. Les notaires produisent aussi des documents enregistrant et homologuant les actions et les décisions des différents corps de l'espace rural laurentien. Par exemple, les notaires produisent des accords, des nominations ou des procès-verbaux d'assemblée au bénéfice de sociétés religieuses (ex. : les paroisses, représentées par les marguilliers ou les syndics), de détenteurs de charges publiques (ex. : sous-voyers) ou pour d'autres corps associatifs.

Les Premières Nations de la vallée laurentienne recourent aussi aux notaires pour mettre par écrit leur prise de parole collective durant le 19<sup>e</sup> siècle. Cette communication se penchera donc sur la manière dont ces corps autochtones se présentent dans ces instruments légaux que sont les actes notariés, ainsi que sur les traces de cette parole collective dans les greffes de notaires du Bas-Canada.

### ***La diffusion de l'écriture chez les Innus de la Basse-Côte-Nord : l'histoire méconnue d'une adaptation culturelle***

ÉMILE DUCHESNE, Université de Montréal

En 2021, Kanikuen, doyen de la communauté innue d'Unamen Shipu, me montrait la forme d'écriture que les Innus utilisaient pour laisser des messages sur des écorces dans les chemins de portage. Mon interlocuteur m'expliquait alors que ce sont des missionnaires qui avaient initialement appris aux Innus à écrire, mais que ce savoir a continué de se transmettre sans intervention extérieure. Pourtant, le système orthographique utilisé par Kanikuen est particulier en ce qu'il ne correspond à aucune convention écrite missionnaire. Les anthropologues et les historiens qui se sont intéressés à la Basse-Côte-Nord ont toujours pensé que l'écriture et le catholicisme s'étaient véritablement implantés avec l'arrivée des Oblats au milieu

du 19<sup>e</sup> siècle. Une révision de cette trame historique m'amène à proposer que cette région ait été sous la sphère d'influence des missions jésuites depuis environ le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. De la même manière, l'écriture s'y serait diffusée à la suite des travaux d'alphabétisation du jésuite Jean-Baptiste de La Brosse dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle, lui qui n'a pourtant jamais mis les pieds en Basse-Côte-Nord. Les registres de l'époque montrent qu'une poignée d'individus de la Basse-Côte-Nord ont appris à écrire à la mission de Sept-Îles et qu'ils auraient pu diffuser cette technique dans la région. Certaines particularités du système orthographique utilisé par le jésuite laissent penser qu'il pourrait avoir été à l'origine de l'écriture utilisée plus de 200 ans plus tard par Kanikuen et que, pendant cette longue période, les Innus l'auraient adapté pour développer leurs propres conventions.

## SÉANCE 13 | SÉANCE PLÉNIÈRE

Présidence : Mathieu Arsenault, Université de Montréal

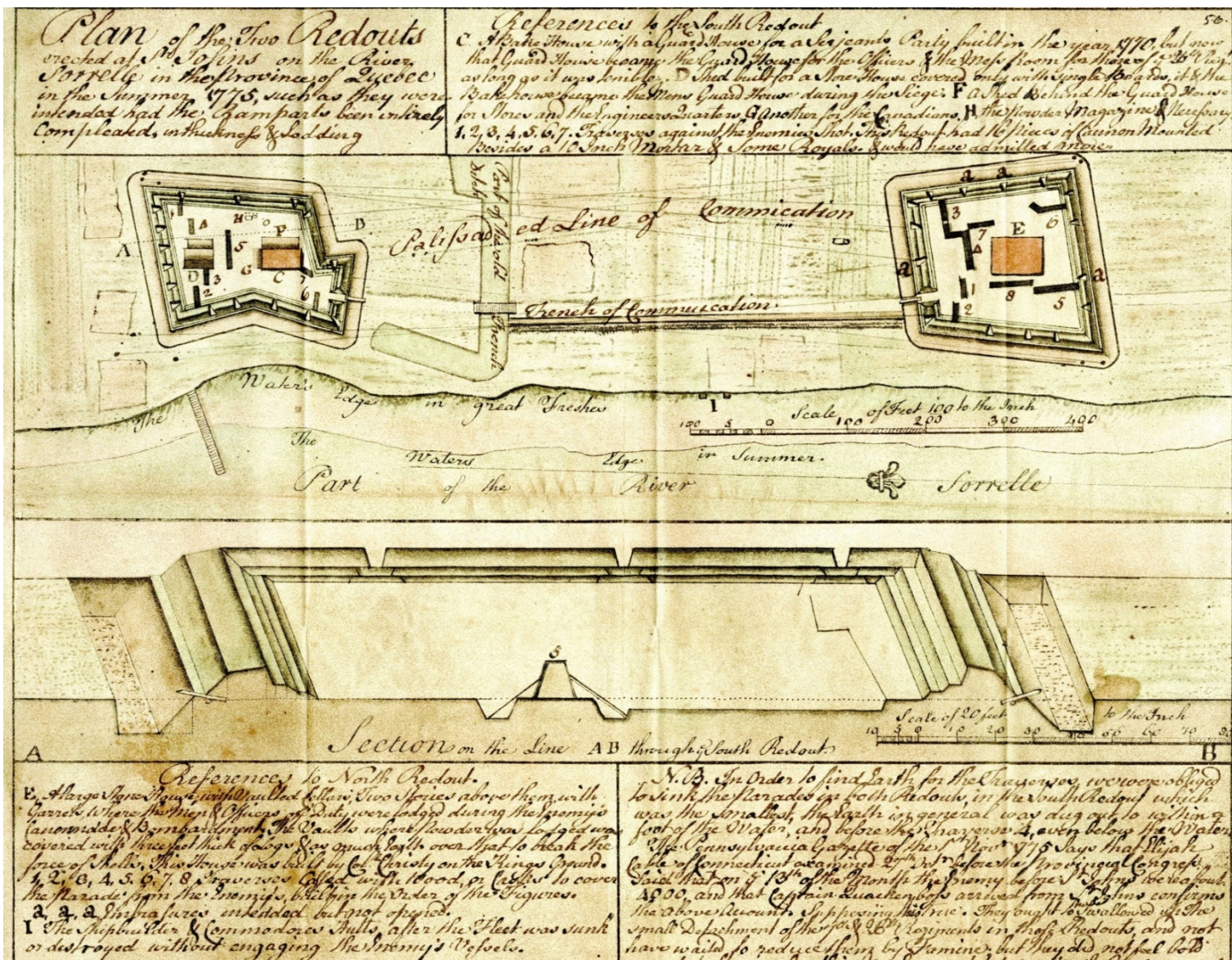
### *Les usages politiques du passé et la création de fausses identités autochtones*

DARRYL LEROUX, Université d'Ottawa

Au cours des vingt dernières années, j'ai suivi de près la façon dont la « zone de contact » est commémorée au Québec et au Canada français. J'ai commencé à m'intéresser à cette question dans le cadre de ma recherche doctorale sur les célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire du Québec en 2008, où les efforts performatifs visant à transformer le sujet québécois en sujet autochtone ont été mis en évidence. J'étais loin de me douter qu'au même moment les Franco-descendant.e.s des provinces de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et même de la Nouvelle-Angleterre proclamaient de plus en plus qu'ils étaient les véritables peuples autochtones de ces terres. Dans la quasi-totalité des cas, ces Franco-descendant.e.s s'appuient sur une revendication ancestrale datant des années 1600, le plus souvent l'une des quelques femmes qui ont épousé des Français avant l'arrivée des Filles du Roi en 1663, dont certaines ont plus d'un million de descendant.e.s vivant.e.s. Les recherches en démographie historique ont depuis longtemps démontré que les Franco-descendant.e.s partagent une grande proportion d'ancêtres de souche, ce qui s'explique en grande partie par la petite taille de la colonie française.

Mon objectif dans cette présentation est de montrer comment la grande disponibilité de données généalogiques remontant à des centaines d'années, combinée à la création et à la circulation au 20<sup>e</sup> siècle d'histoires de famille sur l'autochtonité, a conduit des dizaines de milliers de Franco-descendant.e.s dans des dizaines d'organisations à transformer leur identité. N'étant plus Québécois.e.s ou Acadien.ne.s, par exemple, ces personnes et ces organisations créent des histoires fantaisistes sur le passé qui les encouragent à contester publiquement la légitimité des véritables peuples autochtones. Le processus est si répandu que des centaines de Franco-descendant.e.s, pourtant blancs, occupent aujourd'hui des postes réservés aux Autochtones – comme « gardiens du savoir » dans les conseils scolaires, comme « aînés » dans les prisons et les pénitenciers, comme artistes « traditionnels » dans les arts visuels et du spectacle, comme bureaucrates dans les ministères provinciaux et fédéraux qui supervisent les initiatives autochtones et, bien sûr, comme professeurs dans les universités.

# SAMEDI 21 OCTOBRE



Plan du fort Saint-Jean à l'été 1775, anonyme.  
 (BAC, NMC-2771)

**SÉANCE 14 | TABLE RONDE**

**ABORDER LES ENJEUX DE POUVOIRS ET DE MÉMOIRES EN CLASSE  
D'HISTOIRE SANS BLESSER NI ÉVITER LES THÈMES SENSIBLES**

Présidence : Brigitte Caulier, Université Laval

**MARC-ANDRÉ ÉTHIER**, Université de Montréal

**SIVANE HIRSCH**, Université du Québec à Trois-Rivières

**SABRINA MOISAN**, Université de Sherbrooke

La table ronde présentera le contenu d'un ouvrage publié en 2022 (Fides éducation) et rédigé par une équipe de 15 spécialistes dans le but d'accompagner les enseignants dans un exercice délicat : le traitement de «thèmes sensibles» tels que l'esclavage, le racisme, le nationalisme québécois, les pensionnats autochtones et le sexisme, lesquels font interagir mémoires et pouvoirs. Bien que ces sujets soient importants pour l'éducation citoyenne, ils n'en demeurent pas moins difficiles à aborder et plusieurs enseignants se demandent comment y parvenir sans offenser ni céder pour autant à la complaisance ou à la moralisation.

En réponse, les participants à la table ronde proposent une approche constructive, basée sur l'analyse axiologique et historique, laquelle permet d'explorer les racines systémiques des injustices culturelles, économiques, politiques ou sociales et d'outiller les élèves pour poser les problèmes et en débattre de façon informée, rigoureuse et tolérante. La table ronde reprendra également d'autres thèmes abordés dans le livre tels que la colonisation, le genre et la réconciliation, en examinant, à la lumière de témoignages d'enseignants, la manière dont ces sujets sont abordés concrètement dans les salles de classe.

En l'absence de consensus sur cette question, les participants à la table ronde profiteront de l'occasion pour débattre de thématiques particulières, incluant les défis pédagogiques associés au traitement de certains thèmes sensibles (Hirsch et Moisan) ou encore le traitement scolaire de débats commémoratifs ou liés à l'histoire publique, comme le déboulonnage des statues (Éthier et Lefrançois).

## SÉANCE 15

# MÉMOIRES AUTOCHTONES (I)

Présidence : Jean-François Palomino, Université du Québec à Montréal

### ***Le Grand Plat de la discorde : conflits mémoriels autour de la Grande Paix de Montréal***

ALAIN BEAULIEU, Université du Québec à Montréal

En 1701, une trentaine de nations autochtones sont réunies à Montréal pour ratifier la paix préliminaire conclue l'année précédente entre des représentants des Cinq Nations et de certaines nations autochtones alliés des Français. Si l'on en croit certains éléments de la tradition orale rapportés ultérieurement, les nations autochtones signataires de la paix auraient alors convenu, à l'instigation du gouverneur Louis-Hector de Callière, d'un partage généralisé de leurs territoires de chasse. Cette entente, symbolisée par la métaphore du Grand Plat, est toutefois loin de faire l'unanimité. Elle est invoquée par certaines communautés, principalement les Mohawks de la vallée du Saint-Laurent, dès les premières années du 18<sup>e</sup> siècle, mais devient un enjeu majeur après la conquête de la Nouvelle-France et dans les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle. Cette communication entend explorer le contexte d'émergence de cette idée d'un partage généralisé des territoires de chasse — la question a-t-elle vraiment l'objet d'une entente en 1701? — et certains des moments clés de la contestation qu'elle suscite.

### ***Avant les habits rouges : les histoires des Sept Nations face au Département des Indiens (1791-1796)***

NATHAN INCE, Université de Sherbrooke

Après trente ans de régime britannique dans la vallée du Saint-Laurent, les communautés autochtones qui composaient les Sept Nations du Canada avaient besoin de réapprendre leurs histoires aux Anglais. Leurs interlocuteurs originaux auprès de l'empire étaient morts pour la plupart et l'encadrement de l'alliance mise en place à l'époque de la Conquête était en train d'être démantelé, ce qui constituait une véritable menace. De plus, le nord-est de l'Amérique du Nord subissait des transformations profondes. L'essor de l'État de New York au sud et la fondation de la colonie du Haut-Canada à l'ouest limitaient de plus en plus l'accès aux territoires traditionnels. Il fallait donc de nouvelles approches pour sauvegarder la prospérité et la survivance de ces communautés, et l'histoire elle-même pouvait être un outil puissant. Je propose d'examiner quelques discours, donnés par les représentants des Sept Nations au Département des Indiens dans les années 1791-1796, traitant des histoires de ces communautés dans le but d'obtenir la reconnaissance de leurs droits et territoires par l'Empire britannique.



***Tadoussac 1603, un jeu de mémoire***

RENÉE GIRARD, Université McGill

Dans *Des Sauvages* publié en 1603, Champlain décrit une célébration à laquelle il assiste et qui célèbre la victoire de ceux qu'il nomme les Montagnes, Estechemins et Algoumequins sur les Iroquois. Cette communication présente une réflexion sur cet événement identifié par plusieurs historiens intéressés par la constitution de la mémoire coloniale comme le moment fondateur d'une alliance franco-autochtone, un moment clé de la genèse de la Nouvelle-France qui se concrétise cinq ans plus tard dans l'établissement d'un poste de traite à Québec. Je propose une réévaluation de l'interprétation de cette rencontre à travers une relecture du texte de Champlain et une réflexion sur les événements qui ont précédé et suivi cette alliance. L'établissement par Chauvin en 1600 d'un poste de traite à Tadoussac laisse supposer qu'une entente entre les Français et les Autochtones de la région avait déjà été conclue. Le choix malheureux de l'île Sainte-Croix en 1604, suivi du transfert à Port-Royal en 1605, ainsi que les recherches de Champlain le long de la côte Atlantique pour un endroit plus propice à l'installation d'une habitation, démontrent que «l'alliance» de Tadoussac pesait peu dans les choix des administrateurs coloniaux. Revisiter la mémoire coloniale et la comparer avec la mémoire autochtone permet ainsi d'obtenir une perspective plus nuancée sur cet événement qui, dans ce jeu de mémoires, a des ramifications jusqu'au présent.

SÉANCE 16

**LA VERTU ET LA LOI : DROIT MILITAIRE, DROIT CIVIL ET SOCIÉTÉ  
CANADIENNE-FRANÇAISE AU TEMPS DES FORCES EXPÉDITIONNAIRES  
CANADIENNES (1885-1945)**

Présidence : Roch Legault, Collège militaire royal de Saint-Jean

***Les forces expéditionnaires canadiennes et le soutien aux familles : ordonnances, règlements financiers et jurisprudence administrative (1887-1945)***

YVES TREMBLAY, Ministère de la Défense nationale

On retrouve traces de soutien aux familles de soldats depuis l'aube de l'histoire : Égypte antique, Grèce hellénistique, Rome républicaine, etc. Il y eut d'abord des compensations en nature, puis des versements défalqués des soldes, enfin des allocations financées par le trésor public. Le Canada confédéral est confronté dans une mesure limitée à cette réalité en 1869-1870, mais davantage lorsqu'il devient responsable de la troupe en 1885. Il n'est pas prêt, d'où l'ordonnance de 1887 prévoyant des allocations aux familles des mobilisés d'une future force expéditionnaire. La mesure est testée en 1900, avec effet rétroactif à 1899, auprès des familles des volontaires pour l'Afrique du Sud. Les directives sont alors mal suivies et les plaintes nombreuses. Les problèmes seront progressivement résolus, notamment par la standardisation des solutions fruit d'une nouvelle jurisprudence administrative.

Au début de la Grande Guerre, les familles devaient être soutenues par un régime mixte privé (fonds patriotique canadien, formule héritée de la guerre de Crimée de 1854-1855, et étudié par Desmond Morton) et public (trésor fédéral). En réalité, dès 1915, les fonds viennent surtout de l'État, et presque entièrement du fédéral dans la deuxième partie de la guerre. Intégrant les leçons des campagnes précédentes et de la guerre en cours, les services de la paye arriveront en 1915 à un recueil de règlements qui, *mutatis mutandis*, servira jusqu'à 1947, avec lui aussi sa jurisprudence administrative. Ceci n'est pas sans lien avec la croissance colossale des transferts sociaux de l'époque. La documentation utilisée, imprimée et archivistique, est presque totalement inédite.

### ***Les fusillés canadiens-français de 14-18 : justice militaire et représentation de l'indiscipline des Canadiens français (1915-1918)***

MICHEL LITALIEN, Ministère de la Défense nationale  
et YVES TREMBLAY, Ministère de la Défense nationale

Depuis quelques années, l'historiographie des fusillés pour l'exemple s'est considérablement développée en France, en Grande-Bretagne et au Canada. Parmi les vingt-six fusillés canadiens de la Première Guerre mondiale, sept venaient de régiments québécois, une proportion plus élevée que celle des Québécois dans le Corps expéditionnaire canadien (CEC). Cinq provenaient du 22<sup>e</sup> bataillon canadien-français, auquel s'est intéressé J.-P. Gagnon. En comparant ce qui se passe au 22<sup>e</sup> avec d'autres unités (dont le 14<sup>e</sup> Bataillon anglophone de Montréal, mais avec une compagnie francophone) ou un autre groupe socio-culturel (les immigrants russes enrôlés dans la CEC), on peut saisir autrement ce qui cloche au 22<sup>e</sup> Bataillon.

Les cours martiales étant perçue comme injustes, le déroulement des procès de déserteurs « handicapés » par leur langue est à considérer. Il y a aussi que l'Armée britannique étant composée en bonne partie de soldats venus des dominions et des colonies, la question de la responsabilité de la hiérarchie, surtout anglo-anglaise, doit être examinée. À première vue, une explication reposant sur l'insensibilité de la hiérarchie semble d'ailleurs ne pas tenir la route vu la proportion élevée de peines commuées, de sorte qu'en 1918, ce n'est plus l'indiscipline du 22<sup>e</sup> canadien-français qui paraît problématique, mais plutôt le zèle disciplinaire du bataillon. Cette histoire presque complète des condamnations à mort est rendue possible par la disponibilité en ligne des dossiers du personnel (20 000 consultés par les auteurs au fil des ans) et par l'exploration du corpus entier des cours martiales de 14-18 (plus de 14 000).

### ***Québec, la vertueuse? Sexualité et moralité dans la Vieille Capitale pendant la Seconde Guerre mondiale***

CAROLINE D'AMOURS, Collège militaire royal du Canada

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la réputation de pureté morale de Québec, établie depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, est mise à mal par les effets de l'effort de guerre massif du Canada. Pour plusieurs, le conflit engendrerait une augmentation importante du vice sous toutes ses formes dans la Vieille Capitale. Les jeux d'argent et de hasard, la promiscuité sexuelle, la prostitution et la consommation d'alcool seraient en progression rapide dans la ville. En cette période troublée, des citoyens et des groupes catholiques et nationalistes de Québec s'inquiètent devant la décomposition des valeurs morales et sociales provoquée par la guerre, phénomène, croient-ils, contre lequel Québec doit impérativement réagir pour protéger sa bonne réputation. Ces militants relaient dans l'espace public de nombreux discours contre le vice et le désordre pour la santé morale et physique de la ville. L'objectif, ultimement, serait de nettoyer Québec du vice et ainsi lui redonner sa bonne renommée.

Afin d'éclairer la question, cette présentation s'attardera aux citoyens et groupes qui militent contre le vice dans la Vieille Capitale pour déterminer lesquels s'inquiètent de la présence du vice, et de la tache à la réputation de Québec. Plus particulièrement, l'analyse portera sur les débats suscités par la détérioration de la vertu à Québec et les efforts déployés pour enrayer le vice.

SÉANCE 17  
**« OUBLIER OU SE SOUVENIR ». MÉMOIRES CROISÉES SUR LES  
STRATÉGIES POLITIQUES CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES  
ENFANTS DIFFÉRENTS**

Présidence : Julien Prud'homme, Université du Québec à Trois-Rivières

***Histoire de la déficience intellectuelle au Québec depuis la désinstitutionnalisation. Les contributions d'une approche au ras du sol***

HUBERT LAROSE-DUTIL, Université d'Ottawa

L'histoire de la déficience intellectuelle au Québec depuis les années soixante est riche en bouleversements. Au cours de cette décennie, la province fut le théâtre d'un vaste mouvement de désinstitutionnalisation qui visa la réintégration et le maintien dans la communauté des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de celles vivant avec des troubles de santé mentale. Lors des décennies suivantes furent fondés les premiers centres d'entraînement à la vie, les droits des personnes vivant avec une déficience intellectuelle furent affirmés par la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* et se multiplièrent les rapports, énoncés de principes et politiques publiques affirmant les intentions du gouvernement de la province de mettre en place et développer l'intégration sociale et scolaire.

Si ces éléments de l'histoire de la déficience intellectuelle au Québec grâce à des travaux menés sur l'évolution des soins, services et discours dans ce domaine sont bien connus, l'expérience des individus vivant avec ce handicap depuis 1960 l'est moins. C'est ce que nous avons voulu pallier dans le cadre de nos recherches portant sur le vécu de quatorze patients institutionnalisés à partir de 1951 à l'Hôpital Saint-Michel-Archange. En présentant leur parcours, nous explorerons l'idée qu'une histoire «au ras du sol» s'intéressant à l'expérience passée des individus vivant avec une déficience intellectuelle, population dont la voix est rarement audible hier comme aujourd'hui, permet de dresser un portrait sensiblement différent de la période de désinstitutionnalisation qu'a connu le Québec.

***Autisme et troubles d'apprentissage au Québec : étude des stratégies de regroupements de parents depuis 1975***

DANNICK RIVEST, Université du Québec à Trois-Rivières

Depuis 2010, plusieurs personnalités publiques déclarent leur diagnostic d'autisme et en font une composante clé de leur image. De 1995 à 2005, une série analogue de «sorties du placard» concernait

plutôt des diagnostics de troubles d'apprentissage, comme le TDAH ou la dyslexie. Ces moments médiatiques sont la pointe de l'iceberg d'une transformation plus profonde des significations et des usages sociaux, politiques et identitaires de ces diagnostics depuis 1975. Les associations de parents d'enfants diagnostiqués sont au cœur de cette transformation, mais leur rôle politique demeure peu étudié.

Cette communication abordera ces associations pour réfléchir à leurs interactions avec le monde politique. Plus spécifiquement, nous comparerons les stratégies divergentes adoptées par la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) et l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) entre 1975 et 2020. L'objectif sera de montrer en quoi ces stratégies divergentes s'expliquent, dans les deux cas, par une volonté de participer aux échanges politiques qui concernent l'autisme et les troubles d'apprentissage. Nous chercherons donc à interpréter l'agentivité de ces mouvements associatifs face à des structures et un contexte politique établis. Pour ce faire, l'analyse se basera principalement sur l'analyse des revues et des archives internes des deux associations. Ces documents, qui contiennent des textes de différentes provenances, sont particulièrement riches pour montrer comment le discours des associations dites «de parents» est façonné par le contexte politique. De façon complémentaire, nous mobiliserons également des données tirées d'entrevues menées auprès d'acteurs associatifs.

### ***Entre mémoire et archives. Le sort des enfants de l'Hôpital Rivière-des-Prairies***

MARIE-CLAUDE THIFAUT, Université d'Ottawa

Documenter ma mémoire d'infirmière et la croiser avec les archives liées à la Commission d'enquête sur l'administration et le fonctionnement de l'Hôpital Rivière-des-Prairies s'inscrit dans une démarche inspirée de celles de Rose-Marie Lagrave, Annie Ernaux, Micheline Dumont : restituer une version de leur propre trajectoire de femme, féministe, intellectuelle. Elles ont proposé une *conversation* ou un dialogue animés par ce désir de «reconvoquer» et de revivre au plus près les expériences passées. La mienne ici sollicitée est celle de la jeune infirmière psychiatrique que j'ai été à l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

À travers le filtre de ma mémoire nourrie par le fonds de la Commission Shadley (1985-1986) – 1.92 mètre de documents textuels – cette communication revient sur un bien triste épisode de l'histoire de l'institution pédopsychiatrique qui a retenu l'attention des grands médias et mené, en 1985, à une enquête publique. La journaliste Arianne Lacoursière dans *Pierre Ménard. Le missionnaire du droit* (2023) s'y réfère en relatant les souvenirs de l'avocat, sur sa première cause «David contre Goliath à Rivière-des-Prairies» dans laquelle il représentait les parents des jeunes patient.es. Si la commission n'a pas réussi à démontrer que les allégations de trafic de drogues et de prostitution étaient fondées, maître Ménard a contribué à dévier l'enquête pour faire le procès de la désinstitutionnalisation et attaquer féroce l'institution. C'est dans ce contexte que j'ai été engagée comme infirmière à l'Hôpital Rivière-des-Prairies et, sans le savoir, que mon enquête sur le sort des enfants différents s'amorça.

SÉANCE 18 | TABLE RONDE  
**AUTOUR DU LIVRE DE FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS :  
L'ÉCOLE HISTORIQUE DE QUÉBEC. *UNE HISTOIRE INTELLECTUELLE***

Présidence : Éric Bédard, Université TÉLUQ

LOUISE BIENVENUE, Université de Sherbrooke

PATRICE GROULX, Université Laval

JEAN LAMARRE, Fondation Maurice-Séguin

FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS, Université du Québec à Chicoutimi

Durant les années 1950 et 1960, des chercheurs québécois tentent de comprendre les causes de l'infériorité économique des Canadiens français. Deux grandes écoles historiques, de Montréal et de Québec, vont proposer des interprétations fortes et diamétralement opposées. Fruit d'une recherche doctorale fouillée, François-Olivier Dorais nous propose une première histoire intellectuelle de l'école historique de Québec. En plus de discuter la notion «d'école», il se penche sur ses trois grandes figures, soit Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin. Ce livre offre un regard savant et original sur l'évolution de l'historiographie québécoise marquée, après la Seconde guerre mondiale, par la professionnalisation du métier d'historien et le développement de nouveaux «champs» de recherche.

Les commentaires des participants seront suivis d'une réaction de François-Olivier Dorais qui aura reçu les textes (ou les notes) des participants au préalable.

**SÉANCE 19**  
**MÉMOIRES AUTOCHTONES (II)**

Présidence : Mathieu Arsenault, Université de Montréal

***L'impérialisme, stade primaire du capitalisme? Protocapitalisme, échanges et diplomatie franco-illinoise à la fin du 17<sup>e</sup> siècle***

**MATTHIEU TARDIF, Université de Montréal**

Dans les années 1680-1690, la Nouvelle-France semble acculée. Le désastre de Lachine en 1689 souligne la faiblesse de l'impérialisme français et le décrédibilise aux yeux de ses alliés autochtones. Le secteur des fourrures est quant à lui entré dans une crise de surproduction, dopé par une réglementation qui impose aux détenteurs du monopole du castor d'acheter toutes les fourrures qui leur sont apportées à Québec, y compris celles de piètre qualité. Dans ce contexte, Versailles aurait intérêt à ralentir la traite tout en assurant le soutien militaire de ses alliés, notamment celui des Illinois qui sont aux prises avec les Iroquois à l'Ouest. L'opération est cependant difficile tant la diplomatie franco-autochtone est étroitement liée au commerce des fourrures.

La France aurait-elle pu envisager de fournir à ses alliés gratuitement les marchandises dont ils ont besoin? Malgré quelques «dons» ponctuels, Versailles continue de considérer que les Illinois doivent payer en castor alors même qu'il se révèle inutilisable pour les chapeliers parisiens. En apparence contre-productif, ce choix s'explique peut-être en partie par des raisons politiques et idéologiques. Il tient pourtant surtout aux mécanismes mêmes de la politique coloniale française en Amérique du Nord, laquelle dépend d'acteurs locaux qui n'ont pas intérêt à ce que la traite s'arrête. Un fois ce système compris, il est toutefois intéressant de pousser la réflexion plus loin et de s'interroger sur ses conséquences concernant le développement d'une dynamique proto-capitaliste. Incidemment, en favorisant la logique marchande, la raison d'État encourage en effet la formation de nouveaux rapports de production mettant en jeu le couple capital-travail.

***De l'usage des mémoires de la petite guerre***

**STÉPHANE ROUSSEL, École nationale d'administration publique  
 et MÉDÉRIK SIOUI, chercheur indépendant**

Si la société québécoise accorde encore une grande place à la Nouvelle-France dans sa mémoire collective, celle-ci tend à en gommer les aspects militaires. Or les rares images qui en subsistent, que ce soit dans la culture populaire ou dans des travaux spécialisés, devraient nous interroger. C'est notamment le cas de la «petite guerre», une tactique de guérilla employée à l'époque par les miliciens canadiens-français et les

Premières Nations. L'interprétation communément admise voudrait que cette façon de combattre soit un emprunt des Canadiens français à la culture stratégique autochtone, lequel aurait donné lieu à une forme de métissage culturel. L'objet de cette communication n'est pas tant de documenter ces emprunts que de problématiser leurs représentations, ainsi que l'usage qui en est fait. Une première question que soulève l'image de «l'héritage autochtone» cherche à déterminer ce qu'en pensent les légataires eux-mêmes. Comment l'histoire de la petite guerre est-elle perçue et racontée dans une perspective autochtone? Les Premières Nations se reconnaissent-elles dans cet «héritage»? La seconde question touche à l'instrumentalisation de «l'héritage autochtone» dans le contexte actuel. Comment la mémoire collective québécoise compose-t-elle avec l'héritage de la petite guerre?

Deux hypothèses non mutuellement exclusives sont proposées ici : celle du «dédouanement» et celle du «métissage». La première admet volontiers que tant en regard de l'éthos militaire européen de l'époque que de l'éthique occidentale contemporaine, ce type de guerre comporte son lot d'atrocités. Toutefois, la mémoire collective de la société québécoise tend à se dédouaner de ces comportements en les associant à «l'héritage autochtone». Il importe donc de déterminer si cette association est fondée et de déterminer comment celle-ci contribue, dans le récit historique, à atténuer la responsabilité des miliciens canadiens de la Nouvelle-France. La seconde hypothèse pose que l'évocation d'une association étroite entre Autochtones et miliciens canadiens participe à la construction du mythe du «métissage», selon lequel les sociétés autochtones et québécoise francophone se sont historiquement amalgamées. Dans ce contexte, le récit de la colonisation est remplacé par celui d'une «alliance» entre «peuples égaux unis contre l'envahisseur anglais», envahisseur à qui on peut attribuer la responsabilité de la marginalisation tant des autochtones que des francophones.

### ***Les pensionnats pour Autochtones au Québec et les enjeux mémoriels dans l'histoire***

**NATHALIE OUELLETTE, Parcs Canada**

Dans le contexte de l'appel à l'action 79 de la Commission de vérité et réconciliation, les historiens de Parcs Canada collaborent avec des anciens pensionnaires et des partenaires autochtones pour commémorer l'histoire et les séquelles du système des pensionnats pour Autochtones dans l'ensemble du Canada. Ce travail est réalisé dans le cadre du Programme national de commémoration historique de Parcs Canada et du travail de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Cette présentation se concentrera sur le travail que nous effectuons au Québec et sur la façon que nous travaillons avec les anciens pensionnaires et les communautés des Premières Nations et des Inuits sur des sujets pouvant mener à des nouvelles désignations fédérales de personnes, de lieux et d'événements d'importance historique nationale. Nous aborderons les questions suivantes : Comment la commémoration peut-elle être respectueuse tout en tenant compte des nuances de l'histoire? Quel est le rôle des historiens universitaires dans ces projets? Comment les communautés autochtones contribuent-elles à la reconnaissance historique? Comment ce travail sera-t-il diffusé publiquement ou potentiellement mis à la disposition des historiens et autres experts du patrimoine culturel?



***Entre exclusion et acceptation. Autochtones et minorités dans les émissions canadiennes pour enfants (1952-2022)***

OLIVIER CÔTÉ, Musée canadien de l'histoire

Cette communication propose d'étudier les représentations des minorités racisées, dont les Autochtones, dans les émissions pour enfants sur soixante-dix ans d'histoire télévisuelle. L'enquête se base sur l'analyse thématique qualitative et inductive d'épisodes d'émissions pour enfants produites en français, en anglais et en langues autochtones. Le corpus comprend 250 épisodes d'émissions parmi les plus marquantes, en raison notamment de leur longévité, de leur popularité (cotes d'écoute, prégnance dans l'imaginaire collectif), ainsi que de leur qualité artistique et de leur caractère novateur. Des extraits télévisuels précis ont été identifiés. Nous nous basons sur la description de ces extraits (son, images, structure narrative) et sur le visionnage des épisodes pour compléter notre analyse et dégager les grandes tendances de l'histoire télévisuelle.

Nous souhaitons ici comprendre les facteurs qui ont contribué à l'exclusion et à la discrimination des minorités racisées, à l'écran comme derrière l'écran (production des émissions), eu égard à l'évolution des valeurs et des mentalités de la société canadienne. Nous présenterons également les meilleurs exemples d'émissions, où les groupes marginalisés se sont approprié entièrement les moyens de production des émissions. Nous terminerons notre communication en énonçant des pistes de solution pour assurer une meilleure représentation, inclusion et acceptation des groupes marginalisés à l'intérieur de l'industrie télévisuelle.

SÉANCE 20  
**JÉSUITES ET MÉDIATIONS CULTURELLES**

Présidence : Serge Granger, Université de Sherbrooke

***Repenser les relations Québec-Chine durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle : l'histoire des missionnaires jésuites canadiens-français entre la Deuxième Guerre sino-japonaise et la Guerre civile (1927-1950)***

ÉMILE LAPLANTE, Université Laval

Des missionnaires jésuites canadiens-français ont œuvré en Chine durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, fait qui demeure peu connu. Leur mission, basée dans la région stratégique du Xuzhou, constitue leur lieu d'interaction principal. Cela dit, face à un contexte turbulent en Chine, notamment avec la Deuxième Guerre sino-japonaise (1937-1945) et la Guerre civile (1927-1936, 1945-1949), les missionnaires canadiens-français en viennent à interagir avec les civils traditionnellement rencontrés dans le cadre de leur missionariat, mais aussi avec des membres inhabituels de la société chinoise. Les missionnaires administrent notamment des écoles, dont le Collège Saint-Louis (la plus connue). D'autres de leurs initiatives visent à subvenir aux besoins de la population locale, par exemple des zones démilitarisées et des comités internationaux de lutte contre la famine. Toutefois, du fait de leurs interactions, ces missionnaires occupent un rôle plus complexe que ceux associés ordinairement aux missionnaires. Ils remplissent une fonction qu'on pourrait assimiler à celle de médiateurs informels. L'étude des relations entre le Québec et la Chine durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle devrait donc se pencher sur ces missionnaires et leurs interactions avec la société chinoise militarisée. Cette communication s'y consacre en se penchant particulièrement sur les thèmes des interactions entre pouvoirs et mémoires, des relations avec les peuples autochtones, dans ce cas-ci du Xuzhou, ainsi que des rapports aux savoirs et à l'éducation, ici dans un contexte militarisé.

***Intermédiaires culturels et rapports aux savoirs et à l'éducation. Les missionnaires canadiens-français en Chine au 20<sup>e</sup> siècle***

SHENWEN LI, Université Laval

Durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, une centaine de jésuites canadiens français ont joué un rôle d'intermédiaires culturels très actifs dans les relations entre le Canada français et la Chine, plus particulièrement dans les échanges éducatifs entre les deux mondes. Grâce aux bons rapports au pouvoir politique, notamment éducatif, de Xuzhou qu'ils maintenaient, ces missionnaires ont réussi à acheter des terrains et à fonder quelques centaines d'écoles tant pour garçons que pour filles (écoles religieuses, écoles primaires et secondaires...) sur le territoire chinois. C'est aussi grâce à leurs bonnes relations avec l'autorité

locale que leurs enseignements ont été couronnés de succès : leurs écoles ont exercé une forte attraction sur les Chinois et ont suscité en 1947 l'éloge du ministre de l'Éducation de la province du Jiangsu. Le Collège Saint-Louis, leur école la plus représentative, a figuré parmi les meilleures écoles secondaires dans toute la région de Xuzhou (même aujourd'hui, l'École secondaire supérieure IV, ancien Collège Saint-Louis, est toujours considérée comme l'une des écoles secondaires clés à l'échelon provincial du Jiangsu). La présente communication propose une réflexion sur les bons rapports au pouvoir que les jésuites ont établis et maintenus et sur le succès de leur œuvre éducative en Chine pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

### ***Retrouver la paix : l'École sociale populaire et la paix sociale et internationale***

VINCENT PERRAS, Université de Montréal

Au sortir de la Grande Guerre, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada anglais voient naître une multitude d'associations militant pour la paix (Bouchard, 2015). Le Québec fait exception : il n'en compte en effet aucune de langue française (Socknat, 1987). Pourquoi cette singularité ? Serait-elle liée à la place prise par l'Église dans la vie sociale, associative et intellectuelle des Canadiens français ? Cette communication porte sur le rapport qu'entretient l'École sociale populaire, association jésuite ayant pour but la propagation de la doctrine sociale de l'Église, avec la paix durant l'entre-deux-guerres. Les messages de paix des catholiques sont la manifestation d'un rapport au monde spiritualiste (Bock et Meunier, 2011) dont l'une des finalités est la recherche de la cohésion sociale. Cette recherche multiforme de l'ordre passe par l'exclusion ou l'acceptation des minorités religieuses au Canada, notamment la communauté juive, par la promotion du syndicalisme catholique, dont l'aboutissement est le corporatisme d'association, dans le but de pacifier la mobilisation ouvrière, et par une attitude conciliatrice, voire loyaliste, envers l'autorité britannique et le gouvernement canadien dans le but d'éviter d'antagoniser la majorité anglophone. Aussi les jésuites se rangeront-ils derrière l'effort de guerre du gouvernement canadien durant la seconde guerre mondiale, d'autant plus qu'ils adhèrent à la condamnation du nazisme formulée par Pie XI.

Le dépouillement de *L'Ordre nouveau*, imprimé bihebdomadaire produit de 1936 à 1940 par l'École sociale populaire constituera notre source principale. *L'Ordre nouveau* articule une définition transcendante et universaliste de l'identité canadienne-française, qui n'a pas autant intéressé l'historiographie que les discours nationalistes de Lionel Groulx ou d'Henri Bourassa.

## SÉANCE 21

# IDENTITÉS MINORITAIRES

Présidence : Martin Pâquet, Université Laval

*Séance parrainée par la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)*

### *Devenir Franco-Américain.e : l'(in)visibilité culturelle et les couches de l'identité*

CLAIRE-MARIE BRISSON, Université Harvard

Qu'est-ce que cela signifie d'être franco-américain.e? Dans cette communication, je tenterai d'identifier la genèse de ce terme, tout en considérant de nombreux autres termes utilisés pour identifier les Américain.e.s francophones vivant aux États-Unis. Au cœur de cet exposé se trouve la question de la dénomination : qui fait partie du groupe? Qui est exclu.e? Quels termes sont acceptés de l'intérieur et de l'extérieur de la communauté? En tant que francophone originaire du Michigan avec des ancrages familiaux au Québec, ce sujet combine l'expérience personnelle et la recherche académique pour étudier ces questions. À l'aide de preuves de sources primaires, d'analyses historiques et d'histoires personnelles, j'ai l'intention de mettre les participants au défi de réfléchir aux mots que nous utilisons pour définir la pluralité des communautés francophones en Amérique du Nord d'un point de vue historique et contemporain.

### *Saisir l'évolution de la culture politique au Québec à travers des récits d'élections étudiantes au secondaire (1956-1982)*

ANDRÉANNE LEBRUN, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**[PRÉSENTATION ANNULÉE]**

À partir d'un corpus de 31 journaux du secondaire, cette communication propose une incursion dans les coulisses d'élections étudiantes d'écoles francophones catholiques publiques du Québec (de Hull à Lac-Mégantic, en passant par Arvida, Thetford Mines et Granby) entre 1956 et 1982. Ce cadre temporel correspond au déploiement d'un syndicalisme étudiant au secondaire. Il permet en outre de mesurer l'impact du passage de la mixité scolaire (établie en 1964 au Québec) sur la composition des conseils étudiants. Si les instances éducatives entendent faire des élèves des citoyens participant activement à la démocratie, nos travaux suggèrent que les espaces de participation politique offerts à l'école peuvent aussi avoir l'effet inverse. Nous verrons entre autres que des considérations liées au genre, à l'âge, au milieu

socioéconomique et aux performances scolaires des élèves (pour ne retenir que les dimensions relevées dans leurs journaux) semblent conditionner l'exercice «démocratique» menant à la formation du conseil étudiant. Sur la base de nos analyses, nous avançons que, selon les cas, ces expériences vécues à l'école aideront au développement d'attitudes de participation et au sentiment de pouvoir influencer sa société ou alimenteront le cynisme envers la politique, un sentiment d'impuissance et la conviction que le groupe dominant exerce toujours le pouvoir pour son profit. À travers l'analyse de récits passionnés d'élections scolaires et de discours électoraux de jeunes candidat.e.s, cette communication propose un regard novateur sur la socialisation politique des élèves, de même que sur l'évolution de la culture politique au Québec.

### ***La « Révolution tranquille » comme référence mémorielle chez les Acadiens***

MARCEL MARTEL, Université York

L'expression «Révolution tranquille» est utilisée pour caractériser les transformations politiques, économiques, identitaires, idéologiques et sociales survenues au Québec au cours des années 1960. Elle constitue un cadre d'analyse pour expliquer ces transformations et elle est également une référence mémorielle. Qu'en est-il des communautés acadiennes? Jusque dans les années 1990, les chercheurs n'utilisaient pas l'expression «Révolution tranquille» pour expliquer les changements survenus dans les communautés acadiennes, notamment celles du Nouveau-Brunswick. À compter des années 1990, cette référence vient à dominer la manière avec laquelle les chercheurs expliquent les transformations dans les communautés acadiennes. Qu'en est-il de la mémoire collective acadienne? La Révolution tranquille est-elle une référence mémorielle acadienne? Ma communication explore l'émergence de la Révolution tranquille comme cadre interprétatif des changements survenus dans les communautés acadiennes, notamment celle du Nouveau-Brunswick, pendant les années 1960. Elle s'intéresse également à la commémoration de la Révolution tranquille chez les communautés acadiennes en s'intéressant à la toponymie, aux monuments et aux autres traces dans l'espace public qui rappellent cette période de changements sociopolitiques.

### ***Identités minoritaires en conflit : autochtonie et francophonie en contexte minoritaire au Canada***

STÉPHANE D. PERREAULT, Collège polytechnique Red Deer [PRÉSENTATION ANNULÉE]

Les communautés d'expression française en situation minoritaire partagent avec les sociétés autochtones une histoire marquée par le colonialisme britannique qui continue à se manifester par une marginalisation dans la sphère publique et dans le discours politique anglo-dominant. Toutefois, les relations entre francophones et autochtones ne sont pas harmonieuses pour autant; elles sont elles-mêmes marquées par le passé colonial et une dynamique d'oppression par des institutions religieuses auxquelles les francophones ont apporté une contribution importante par le passé. Ceci mène à des tensions, insécurités

et difficultés de collaboration dans un présent marqué par une tentative de reconnaissance de l'héritage d'un passé contesté qui rend toute tentative de réconciliation difficile.

Dans ce contexte, une variété de discours se font jour qui exacerbent ces tensions. On l'a vu ces dernières années dans l'élaboration de programmes d'enseignement, dans des controverses toponymiques à Calgary et Edmonton, ainsi que dans le vécu d'organismes communautaires de la francophonie qui vivent parfois difficilement les dissonances entre commémoration de pionniers francophones et reconnaissance des torts causés aux sociétés et cultures autochtones. Cette présentation fera ressortir, par l'étude de quelques controverses récentes au sein du discours médiatique, ainsi que de sources historiques, ces tensions entre mémoires divergentes afin d'identifier quelques pistes constructives de dialogue interculturel dans le contexte albertain.

SÉANCE 22  
**MÉMOIRES ET COMMÉMORATIONS**

Présidence : Harold Bérubé, Université de Sherbrooke

***Les fondements intellectuels de M<sup>gr</sup> Victor Tremblay (1892-1979). Nationalisme et conscience régionale au Saguenay***

MAXIME FLEURY, Université du Québec à Chicoutimi

La question de la formation d'une conscience régionale est un sujet qui a reçu peu d'attention, dans les études sur les régions du Québec et du Canada français. Dans le cadre de nos recherches, nous voulons lever le voile sur la question de la formation du régionalisme saguenéen en étudiant l'œuvre historique du prêtre Victor Tremblay. Ce dernier, tout en étant professeur au Séminaire de Chicoutimi, créateur du drapeau saguenéen et fondateur de la Société historique du Saguenay, a multiplié les discours publics portant sur l'histoire de la région. Tout en faisant référence au Canada français et à son histoire, Tremblay tente de construire une conscience proprement saguenéenne. Il y a donc une dialectique entre la nation et la région qui se développe dans sa pensée. Malgré qu'elle soit peu étudiée (St-Pierre 2015, Harvey 2001), cette facette de l'historiographie du Canada français nous semble centrale si l'on veut en comprendre à la fois les dimensions nationale et régionale. Afin de bien cerner cette dialectique, nous étudions les fondements intellectuels de Tremblay. Nous faisons l'hypothèse que Tremblay est fortement influencé par la tradition plus nationaliste de l'historiographie canadienne-française. Il s'agit pour lui de s'inscrire dans cette tradition historiographique, de Garneau à Groulx, pour donner une profondeur au territoire saguenéen. Cependant, il ne cherche pas à plaquer intégralement les écrits de ses prédécesseurs, mais bien à les adapter au cadre saguenéen. Par cette recherche, nous espérons aussi contribuer à éclairer une partie de l'imaginaire collectif du Saguenay, puisque Victor Tremblay a joué un rôle déterminant dans le développement et la définition d'une conscience régionale saguenéenne.

***Concurrence des mémoires en contexte de commémoration. Hearst, le village gaulois de l'Ontario français***

MARIE LEBEL, Université de Hearst  
et MELISSA VERNIER, Université de Hearst

Hearst est une municipalité nord-ontarienne dont le visage démographique passe, entre 1922 et aujourd'hui, d'une communauté de travailleurs de chemins de fer anglophones ou issus de la grande migration transatlantique, à une communauté si francophone qu'on l'a surnommée le village gaulois de l'Ontario ou le «Petit Québec». Cette dernière dénomination n'est pas sans rappeler celle donnée aux

paroisses de la Nouvelle-Angleterre où vivaient les travailleurs canadiens-français des manufactures et dont les membres se sont, depuis, anglicisés. Or, dans le cas de Hearst, c'est le français qui s'est affirmé de telle manière qu'il y règne, chez les parlants anglais, dont des descendants des ethnies fondatrices (Finlandais, Bulgares, Britanniques, Ukrainiens et Slovaques), un sentiment teinté de non-reconnaissance. Des luttes de pouvoir se manifestent sporadiquement dans certains lieux sociaux pour réaffirmer une identité «commune» – entendue comme nécessairement anglo-canadienne – alors qu'elle se vit, à Hearst, relativement en marge de (ou en porte à faux avec) la composante francophone devenue «majoritaire».

Ce fait d'une minorité linguistique majoritaire est on ne peut plus fascinant à étudier. Le centenaire de la ville (2022) s'est révélé à cet égard un intéressant laboratoire pour les historiennes que nous sommes. D'un côté comme de l'autre des tables de travail, les visions et les sensibilités mémorielles s'entrechoquaient. Au milieu de ce chantier de constructions mnémoniques, nous nous sommes engagées avec deux projets. C'est ce travail de commémoration délicat que nous proposons de relater.

### ***L'évolution des perspectives sur l'importance historique et l'examen des désignations existantes de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada***

DOMINIQUE FOISY-GEOFFROY, Parcs Canada

Parcs Canada a entrepris un examen du contenu de plus de 200 désignations historiques et textes de plaques commémoratives fédérales de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ce travail s'effectue dans le cadre des efforts de réconciliation du gouvernement fédéral avec les peuples autochtones du Canada, de la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que des controverses publiques entourant les statues, monuments et autres formes de commémoration. Ce bilan inclut les commémorations de figures historiques majeures telles que Sir John A. Macdonald, Jacques Cartier, Sir Hector-Louis Langevin et l'archevêque Alexandre-Antonin Taché, ainsi que de nombreux dirigeants d'origine euro-canadienne responsables des politiques du gouvernement à l'égard des Autochtones. Plusieurs congrégations religieuses reconnues dans la catégorie des événements historiques nationaux ainsi que des lieux historiques nationaux tels que Cartier-Brébeuf à Québec et La deuxième bataille de Laprairie font partie de cet examen. Dans cette présentation, nous traiterons du contexte général et des principes qui sous-tendent ce passage en revue des désignations et des textes de plaques. Nous aborderons également l'approche ou le processus de chaque révision et illustrerons le propos d'exemples de changements apportés aux plaques et aux anciennes désignations, en accordant une attention particulière aux sujets pertinents pour les spécialistes de l'histoire du Québec et du Canada francophone.



***Des mémoires villageoises sous influence? L'enjeu des monographies de paroisse en France et au Québec (1900-1920)***

ALAIN ROY, Université du Québec à Montréal

Au Québec comme en France, les monographies dites de paroisse connaissent un véritable essor du dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Au 20<sup>e</sup> siècle, la publication de guides méthodologiques pour encadrer cet engouement devient nécessaire. Ainsi, le *Bulletin des recherches historiques* reproduit en 1912 une lettre publiée en France qui explique au clergé comment rédiger de telles monographies. En guise de présentation, Pierre-Georges Roy relaie l'appel aux curés québécois en les incitant à faire de même. Or, la monographie de paroisse se situe au cœur d'un conflit de mémoire et de méthodologie en France, opposant une vision civique – la localité – à une vision religieuse – la communauté catholique – de la paroisse. Depuis les années 1880, instituteurs laïcs et notables locaux sont invités à rédiger des monographies communales alors que la hiérarchie catholique produit plusieurs guides pour valoriser l'histoire des institutions religieuses locales. On voit là se déployer un conflit entre deux attachements identitaires : la localité et la république, d'une part, l'Église et ses liens communautaires, d'autre part.

Mais qu'en est-il au Québec? Comment le clergé a-t-il répondu à cet appel? Contrairement à la perception que les monographies dites de paroisse sont surtout l'œuvre de curés, les données de publication démontreraient plutôt une différenciation entre les univers civils et religieux similaire, mais à un degré moindre, à la tendance observée en France. Bref, l'examen de ces monographies révèle des aspects intéressants de la relation des communautés québécoises avec leur passé.

## SÉANCE 23

# POUVOIRS ET MÉMOIRES DU COMTE DE FRONTENAC (I)

Présidence : Yann Lignereux, Nantes Université

**« Vous devez aussi laisser une entière liberté aux officiers établis pour rendre la justice à mes sujets » : Frontenac, le Conseil souverain et l'exercice ambigu de la justice**

ERIC WENZEL, Avignon Université

Jusqu'en 1674, le gouverneur général de la Nouvelle-France préside le Conseil souverain, organe judiciaire premier de la colonie française d'Amérique institué en 1663. En poste depuis deux ans au moment où la monarchie décide de cette réorganisation juridico-administrative, Frontenac est-il responsable de sa propre éviction, donc de celle de ses successeurs, au profit de l'intendant? Ou bien la restriction des compétences des gouverneurs coloniaux au domaine militaire s'inscrit-elle dans une logique d'administration coloniale, voire dans des problèmes de compétence entre magistrats convaincus de leurs relations privilégiées avec Thémis face à un gouverneur non formé à la « vraie science du prince », entendons la justice? On sait pourtant que jusqu'à la fin de la colonie en 1763, les gouverneurs vont continuer de s'investir dans certaines affaires judiciaires, notamment lorsqu'il s'agit de procès mettant en cause des justiciables des Premières Nations. Cette communication se propose d'étudier, à travers les archives du Conseil souverain puis supérieur (procès civils et criminels), l'investissement de Frontenac dans les questions de justice, lors de son premier passage au Canada, mais également lors de son retour dans la colonie en 1689.

**Engager la correspondance administrative comme source historique : Frontenac et les Pontchartrain dans les années 1690**

SARA CHAPMAN, Université d'Oakland

La correspondance administrative disponible aux Archives nationales de France contribue significativement à l'étude de Frontenac et de la Nouvelle-France. C'est le cas en particulier du fonds des colonies C11A, une source particulièrement riche par rapport à l'ensemble de la documentation disponible après 1690. Les ministres de la marine et des colonies, Louis et Jérôme Pontchartrain ont en effet conservé davantage de lettres, mémoires et autres manuscrit reçus du «Canada» et des colonies en général que ne l'ont fait leurs prédécesseurs. Or il n'existe actuellement aucun inventaire détaillé de ce fonds, ce qui pose des problèmes pratiques et méthodologiques pour les chercheurs. De plus, que ce soit à Paris ou à Aix-en-Provence, ces sources ne peuvent être consultées que sur microfilm. Bibliothèque et Archives du Canada a certes numérisé le fonds et facilité ainsi son accès au lecteur, chaque document étant assorti d'une description

détaillée. L'organisation de la base de données reste néanmoins problématique. Celle-ci est conçue pour permettre aux chercheurs de trouver des lettres *individuelles* dans la série, en effectuant une recherche par date, auteur ou destinataire. On ne peut cependant accéder à *tous* les documents dans l'ordre où les administrateurs ministériels les ont initialement organisés, d'où certains défis méthodologiques. Par exemple, les lettres de Frontenac aux ministres pendant les années 1689 à 1698 doivent être lues parallèlement à celles de l'intendant, les deux versions des événements étant souvent radicalement différentes. Les chercheurs lisant la correspondance administrative pourraient également envisager d'adopter les approches utilisées dans les études récentes sur les *Relations des Jésuites*, comme celle de *Micah True*. Malgré son utilisation parfois problématique, le contenu de ce fonds n'en représente pas moins une réserve de documents incontournables pour l'étude de Frontenac et du monde qu'il a habité.

***Frontenac face à ses pairs. Le gouverneur général de la Nouvelle-France au regard des gouverneurs généraux des autres colonies françaises d'Amérique à la fin du 17<sup>e</sup> siècle***

ÉRIC ROULET, Université du Littoral Côte d'Opale

Frontenac bénéficie assurément de l'attention des chercheurs, même s'il y a beaucoup à faire encore, et connaît dans l'historiographie de la colonisation une place sans égale. Mais Frontenac est-il unique? Est-il représentatif de son milieu? Afin de comprendre l'originalité d'un homme et de saisir ses actions, ou ses ressorts, quoi de mieux que de le confronter à ses contemporains en poste dans les colonies françaises d'Amérique? Une telle confrontation est cependant rendue difficile par le manque d'études. Les gouverneurs et gouverneurs généraux n'ont pas connu, en effet, un réel engouement de la part des historiens. Le personnel colonial en général, à l'exception de quelques travaux sur le personnel des conseils souverains de Québec, de Pondichéry et de la Martinique, demeure délaissé. Pourtant la comparaison est nécessaire. Elle exige de suivre le chemin peu emprunté et parfois ingrat de la prosopographie et d'embrasser un large échantillon d'hommes occupant des postes comparables en regardant leurs origines, leur formation et leur parcours afin de mieux situer Frontenac socialement et politiquement. C'est cette nouvelle approche qui nous guidera ici afin de mieux saisir Frontenac, l'homme et le gouverneur général de la Nouvelle-France dans le dernier quart du 18<sup>e</sup> siècle.

**SÉANCE 24**  
**HISTOIRE INTELLECTUELLE**

Présidence : Julien Goyette, Université du Québec à Rimouski

***Proposer une histoire de la Nouvelle-France, vaincre le « pyrrhonisme » : la « guerre culturelle » de Charlevoix***

ÉRIC BÉDARD, Université TÉLUQ

En 1735, dans les pages du *Journal de Trévoux*, le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix esquisse les contours de son ambitieuse *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* qui paraîtra neuf ans plus tard. Pendant plusieurs années, il dirige cette publication importante qui tente, non sans mal, de contrecarrer l'influence grandissante des courants rationalistes, très critiques des dogmes religieux. Ces courants font d'importantes percées chez ceux qui sont à l'origine du courant des Lumières. C'est en partie pour répondre à tous ces sceptiques, que l'on accusait de souscrire au « pyrrhonisme », que Charlevoix se lance dans les recherches et l'écriture d'une première grande synthèse d'histoire de la Nouvelle-France. C'est qu'au début du 18<sup>e</sup> siècle, une « guerre culturelle » larvée opposait les modernes aux traditionalistes. Ces derniers, pour convaincre une élite cultivée, ne pouvaient cependant se contenter d'asséner des dogmes. Il fallait empiriquement démontrer, en recourant aux méthodes d'une histoire critique naissante, l'existence de Dieu. Or aux yeux de Charlevoix, cette présence s'était manifestée en Nouvelle-France, et à plusieurs reprises. La Nouvelle-France constituait donc pour Charlevoix et tout un clan intellectuel une sorte d'étude de cas qui permettait d'ajouter une pièce à conviction contre les rationalistes qui sévissaient de plus en plus, notamment en Hollande grâce à des éditeurs sympathiques aux idées modernes. Notre communication entend présenter les termes de ce débat et les grandes lignes de la démonstration de Charlevoix, informées par son ambitieuse synthèse.

***Évolution de la place faite à l'histoire nationale dans les départements universitaires québécois depuis le rapport Bédard-D'Arcy de 2011***

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS, Collège militaire royal de Saint-Jean  
 et FÉLIX BOUVIER, Université du Québec à Trois-Rivières

En 2011, le rapport «Enseignement et recherche universitaires au Québec : l'histoire nationale négligée», rédigé par Éric Bédard et Myriam D'Arcy, dressait un bilan des champs de spécialité des postes universitaires en enseignement de l'histoire ainsi que des mémoires et thèses complétés dans le domaine. Au-delà des débats et polémiques sur la place occupée par les différents champs de l'histoire du Québec et du Canada (politique, culturelle, sociale, etc.), nous voulons présenter une première étape d'un chantier

de recherche centré sur l'évolution, depuis 2011, de la place faite à l'histoire du Québec et du Canada dans les départements des universités québécoises : quelle a été l'évolution, depuis le rapport Bédard-D'Arcy, de la proportion des postes associés au Québec-Canada dans l'ensemble du réseau par rapport à l'ensemble des postes universitaires en histoire? L'évolution depuis 2011 peut-elle avoir un effet sur l'offre de cours en histoire pour les futurs enseignants en univers social? Quels champs de spécialité sont représentés parmi ces postes en histoire du Québec et du Canada, et comment cela se compare-t-il à 2011? De même, quelle est la proportion des thèses et mémoires portant sur des thèmes québécois et canadiens par rapport à l'ensemble des thèses et mémoires complétés en histoire dans leur ensemble?

**« Ma chicane avec l'impôt » : une critique traditionaliste de l'État-providence canadien (1945-1957)**

JEAN-PHILIPPE CARLOS, Université York

Dernière grande figure intellectuelle du traditionalisme canadien-français, François-Albert Angers (1909-2003) fut impliqué dans une saga judiciaire l'opposant au ministère du Revenu national du Canada de 1945 à 1957. Le célèbre économiste des HEC refuse de recevoir les allocations familiales pour ses quatre enfants, sous prétexte qu'elles sont inconstitutionnelles et contreviennent aux principes catholiques de la vie en collectivité. Cet épisode méconnu de l'histoire politique et intellectuelle nous amène à nous questionner sur la transformation du rôle de l'État fédéral au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'entreprise d'édification de l'État-providence, le gouvernement fédéral outrepasserait ses pouvoirs traditionnels en s'immiscant dans le domaine social, historiquement dévolu aux provinces. Cette perception amène les traditionalistes à mettre en place un ensemble de stratégies de résistance contre le «mouvement d'uniformisation des caractères nationaux» au pays. Dans le cas d'Angers, cette résistance repose sur une stratégie à la fois juridique, politique et médiatique. Qui plus est, ses critiques reposent sur un discours idéologiquement cohérent, ce qui fait de lui l'un des intervenants les plus éloquents dans le débat sur la centralisation fédérale, une réalité renforcée par son statut d'économiste et de professeur d'université. Notre communication fait le point sur la lutte opposant Angers au ministère du Revenu national du Canada, sur ses critiques idéologiques ainsi que sur les méthodes de médiatisation qu'il emploie pour accroître la visibilité de sa cause dans l'espace public.

**Rejoindre « les cieux étoilés qui nous environnent »? Le projet d'annexion aux États-Unis dans le discours nationaliste canadien-français (1837-1896)**

JUSTIN DUBÉ, Université Laval

Il peut sembler étonnant qu'une figure patriotique comme Louis-Joseph Papineau ait pu considérer l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis comme un avenir national désirable. La perplexité à cet égard se manifeste dans l'historiographie québécoise, du début du 20<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. L'incompatibilité du projet annexionniste et du nationalisme semble évidente. Cependant, on peut se demander dans quelle mesure ce jugement tient compte de l'ensemble des motivations des annexionnistes. À l'instar du

sociologue Stéphane Kelly, nous estimons que l'annexionnisme a trop souvent été réduit à «une réaction émotive, illogique et irrationnelle». Cette communication souhaite mettre en lumière la logique du discours annexionniste canadien-français tel que formulé au 19<sup>e</sup> siècle et sa compatibilité relative avec la question nationale. Si cette position politique comporte sa part d'incohérence et de naïveté, le même reproche pourrait être adressé aux partisans du lien colonial ou de la Confédération. Après tout, dans la foulée des Rébellions réprimées de 1837-1838, l'ensemble des options politiques sont marquées au sceau de l'incertitude. Nous nous appuyons ici sur l'historiographie et sur un corpus choisi des principaux écrits (débats, conférences, manifestes, essais) annexionnistes et antiannexionnistes, dans l'objectif d'illustrer leur évolution, leur diversité et leur interaction sur le long terme, en nous attardant sur quelques-uns des personnages politiques et intellectuels emblématiques de l'époque (Louis-Joseph Papineau, Étienne Parent, Louis-Antoine Dessaulles, Joseph-Charles Taché, Hector Fabre, Honoré Mercier, etc.).

## SÉANCE 25

## MÉMOIRE(S) TOURMENTÉE(S) : ÉTAT, MINORITÉS ET COMMÉMORATION

Présidence : Karine Hébert, Université du Québec à Rimouski

**« *When we have a statue of John A. Macdonald, we don't have a statue of a drunk* » : les mémoires de Louis Riel par ses statues au Canada (1968-2000).**

ANTOINE CSUZDI-VALLÉE, Université de Montréal

La figure de Louis Riel est sujette à des récupérations multiples : père de la Confédération pour les uns, traître pour les autres, il s'agit de l'un des acteurs historiques aux mémoires les plus débattues. Le personnage occupant une place centrale dans la psyché canadienne contemporaine, les monuments en son honneur sont nombreux — et souvent controversés. Comment représenter une figure historique si complexe et au legs si contesté dans les perceptions populaires? Dans le dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, trois monuments ont illustré ces enjeux mémoriels. À Regina, une statue de Louis Riel érigée en 1968 a fait l'objet de critiques acrimonieuses avant d'être retirée en 1991. À Winnipeg, un monument installé à proximité de l'Assemblée législative en 1970 représentant Riel de manière abstraite et christique a été remplacé par une statue représentant Riel comme un homme d'État en 1996 au terme d'une longue controverse. Enfin, au tournant du 21<sup>e</sup> siècle, un projet de loi visant à ériger une statue de Louis Riel sur la colline parlementaire à Ottawa est resté lettre morte, non sans causer de vifs débats. À l'aide de ces trois cas d'étude, cette communication vise à explorer la malléabilité et la multiplicité de la mémoire de Louis Riel. Les intrications entre les mémoires du personnage, la facture artistique des statues et leur emplacement illustrent l'évolution de la mémoire de Louis Riel en fonction des lieux et des époques.

**« *On se demande si l'on n'était pas mieux à cette époque!* » : les mémoires disputées du duvaliérisme au sein de la diaspora haïtienne de Montréal (1964-2014)**

VIRGINIE BELONY, Université de Montréal

Sous fond d'instabilité politique, le médecin de campagne et ancien ministre de la Santé François Duvalier parvient à la présidence d'Haïti le 22 septembre 1957. C'est le début d'une dictature héréditaire — marquée par la suppression de la presse, les exécutions sommaires et diverses formes de violences étatiques — qui perdure jusqu'en février 1986 avec la chute de son fils Jean-Claude Duvalier. L'une des nombreuses retombées de cet état de fait est la création, dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, de plusieurs communautés diasporiques haïtiennes à l'étranger, notamment au Québec, à Montréal. Si, depuis leur exil, certains

Haïtiens pendant les années 1960, 1970 et 1980 œuvrèrent activement à dénoncer le régime dictatorial à travers la mise en place d'organisations et de revues éphémères, aujourd'hui, cette population semble divisée devant l'héritage du duvaliérisme. Au moment où l'insatisfaction générale et le sentiment d'impuissance devant la situation politique difficile en Haïti laissent place à des discours faisant l'apologie de l'ancien régime de Duvalier père et fils, notre communication propose d'étudier comment, entre 1964 et 2014, la mémoire collective du duvaliérisme s'est tissée au sein de la population haïtiano-québécoise. En mettant en exergue documents manuscrits et enquête orale, nous cherchons à faire état de la manière dont, dans différentes conjonctures historiques entre le Québec et Haïti, cette population, marquée par son hétérogénéité, a articulé diverses visions de la dictature en Haïti.

### ***Mémoire du fascisme et mémoire de l'internement dans la communauté italienne de Montréal***

LUCA SOLLAI, Université de Montréal

En 1933, l'artiste italien Guido Nincheri peint une fresque dans une église italienne de Montréal, Notre-Dame de-la-Défense, dans laquelle, parmi les représentations de saints, d'anges, du pape Pie IX et de membres du clergé, le dictateur italien Benito Mussolini figure assis sur un cheval, flanqué des hiérarques fascistes Italo Balbo, Michele Bianchi, Emilio De Bono et Cesare Maria De Vecchi. Quelques années après, en 1940, avec l'entrée en guerre de l'Italie fasciste aux côtés de l'Allemagne nazie, quelque 31 000 Italo-Canadiens, sont déclarés «étrangers ennemis» par le gouvernement fédéral. Près de 700 personnes d'entre eux sont arrêtés et emmenés dans des camps d'internement, une véritable suspension de leurs droits civiques. À cause du traumatisme de l'internement, particulièrement pour la communauté italienne au Québec, les mémoires du fascisme et de l'internement sont incompatibles. La mémoire et la commémoration de l'internement ont «effacé» la mémoire de la période du fascisme, sur laquelle la communauté préfère entretenir le silence ou des récits romantiques. Pourquoi encore aujourd'hui fait-on face à cette opposition? Pourquoi ce décalage entre l'histoire et la mémoire collective? Comment la communauté aborde-t-elle les silences et confronte-t-elle les récits acceptés qui continuent d'être utilisés comme justifications et déviations? En éclairant les détails les plus importants qui se cachent derrière ces récits, nous discuterons à la fois du passé et du présent tout en réfléchissant aux moyens de dépasser les silences.

### ***Négocier la différence entre la langue et la religion : la formation d'une identité complexe chez des juifs et juives nord-africaines au Québec***

ÖVGU ÜLGEN, Université de Montréal

Après la Shoah en Europe et la décolonisation en Afrique, on assiste à une vague d'émigration juive d'Afrique du Nord vers le Canada qui se poursuit jusqu'aux années 1960 et 1970. La plupart de ces juifs et juives choisissent le Québec comme destination. Dans cette communication, j'explore la relation complexe entre la langue et la religion à travers les entretiens que j'ai effectués avec les participants de ma recherche



à Montréal. Ma présentation se divise en trois parties. Dans la première, je montre comment les juifs d'Afrique du Nord de première génération ont formé leur identité face à leur rencontre avec la culture franco-québécoise post-catholique après leur arrivée au Canada. Dans la deuxième partie, je discute des juives et juifs ashkénazes dont l'identification linguistique et religieuse m'a aidé à contextualiser l'évolution de la formation de l'identité complexe des juifs d'Afrique du Nord au Québec. La troisième partie porte sur la dimension générationnelle, qui m'a amenée à faire la distinction entre l'interculturalisme québécois et le multiculturalisme montréalais. Basé sur la méthode des récits de vie, le corpus qualitatif comprend 19 individus issus de l'immigration et de différentes générations habitant à Montréal et Toronto. Leurs témoignages permettent une analyse approfondie de la complexité de leurs expériences à travers le rapport majorité-minorité, la mémoire et les relations interjuives. Cette communication fait état d'une partie des résultats de ma thèse doctorale.

SÉANCE 26  
**ESCLAVAGE ET AMÉRIQUES**

Présidence : Marise Bachand, Université du Québec à Trois-Rivières

***Guyane et Grão-Pará : l'abolition de l'esclavage dans la Révolution française et ses impacts sur le nord du Brésil (1794-1796)***

DANIEL GOMES DE CARVALHO, Université de Brasilia  
et JONAS WILSON PEGORARO, Université de Brasilia

**[PRÉSENTATION ANNULÉE]**

Comme une grande partie de la capitainerie de Grão-Pará (aujourd'hui Amapá, au nord du Brésil), où travaillent des esclaves, borde la Guyane française, le déclenchement de la Révolution française et de la Révolution haïtienne suscite une grande inquiétude au sein des autorités locales et métropolitaines portugaises. Avant même les révolutions, la fuite des esclaves était fréquente. Comme l'historien José Alves de Souza Júnior nous l'informe, une lettre datée du 19 février 1765 parle de 51 fugitifs dus à des mauvais traitements dans la construction de cette forteresse. Certains documents indiquent la présence à Amapá et aussi à Belém d'officiers français chargés de ramener les noirs à Cayenne. Après l'abolition de l'esclavage par la Révolution française, les autorités redoutent la diffusion des idées françaises dans les colonies. Le 7 février 1796, par exemple, un grand nombre d'esclaves et d'affranchis qui se sont rassemblés à Belém pour « gonfler les autres esclaves vers la liberté ». Les autorités de Grão-Pará évoquent également l'inquiétude que les Français de Guyane devront combattre une « rébellion noire ». Il existe également des archives d'un groupe de propriétaires d'esclaves de Guyane, Jacques Carmel, Du Gremoullier et Sahut, qui ont cherché refuge à Grão-Pará.

Nous faisons l'hypothèse que l'abolition de l'esclavage à la Révolution française a intensifié la contestation raciale dans le nord du Brésil à cause de la frontière avec la Guyane et, dans le même temps et de manière disproportionnée, a intensifié la répression du gouvernement colonial. Aux frontières entre le Brésil et la Guyane, la contre-révolution était plus forte que la révolution elle-même. Cette communication vise à montrer comment les impacts de la Révolution française sont présentés et représentés dans les lettres officielles des autorités locales et métropolitaines, pour la plupart présentes dans les Archives publiques de Belém, Pará. Cette documentation n'a pas encore été étudiée, et une partie reste inédite.

***Être asservi en Nouvelle-France : résistances quotidiennes et relations de pouvoir des personnes esclaves (1700-1760)***

CATHERINE LAMPRON, Université de Sherbrooke

La résistance des personnes esclaves a longuement été étudiée par les historiens et les historiennes, que ce soit aux Antilles, aux États-Unis, ou même en Amérique du Sud. Les travaux se sont intéressés notamment à l'agentivité des individus asservis, associant très étroitement celle-ci à la résistance. Plus récemment, le concept de *degrees of freedom* a émergé de l'historiographie américaine de l'esclavage. Anne-Claire Faucquez parle quant à elle d'«instants de liberté». Ces concepts tardent à être appliqués au cas de la Nouvelle-France. Dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, nous parlons d'une marge d'autonomie que réussissent à s'approprier les personnes esclaves dans le cadre de leur état servile. Cette marge nous semble plus répétitive et présente que des instants éparpillés.

L'étude d'une quarantaine de procès dans lesquels les personnes esclaves de la vallée du Saint-Laurent sont impliquées comme témoins, accusées ou victimes, nous permet de constater que ces personnes réussissent à s'approprier, dans le cadre de leur servitude, différentes marges d'autonomie. L'étendue et la signification de ces marges varient d'une personne à l'autre. D'une part, il existe une marge d'autonomie normalisée qui est tolérée par les maîtres et par la communauté du milieu dans lequel les personnes asservies vivent. D'autre part, certains individus s'approprient une marge d'autonomie «extraordinaire» qui sort des normes sociales et juridiques. En plus de l'aspect de la résistance au pouvoir, nous souhaitons également aborder celui des relations sociales qu'entretiennent les individus. Que ce soit entre esclaves, entre esclaves et membres de la communauté ou encore entre esclaves et maîtres, les relations de pouvoir sont omniprésentes dans le quotidien des personnes asservies. Ainsi, le but de cette présentation sera d'examiner la place du pouvoir, privé ou colonial, dans la vie des esclaves de la Nouvelle-France, et comment ceux-ci s'y adaptent et y résistent.

***Les pratiques sociohistoriques et politiques de résistance et le projet de société alternative des formes communautaires de solidarité en Haïti***

CHARLY-CAMILIEN VICTOR, Université de Haute-Alsace [PRÉSENTATION ANNULÉE]

L'ensemble des mouvements sociaux et politiques durant le long du 19<sup>e</sup> siècle haïtien jusqu'à la période de l'occupation américaine en 1915 ont été menés par des groupes de paysans. Ces derniers, issus majoritairement des anciennes communautés maronnes, ont développé à travers le système de contre-plantation une opposition constante au pouvoir colonial des dirigeants. Ce refus catégorique de se soumettre aux servitudes économiques ou de maronner les conditions sociales et politiques de la monoculture imposée se manifestait à travers d'autres formes de résistance avec l'adoption de la polyculture vivrière, de la langue créole, de la religion vaudou, du travail collectif pour mettre en valeur leurs terres. Institués en des formes communautaires de solidarité, ces paysans contestataires ont construit leur autonomie et leur souveraineté dans les structures villageoises comme proposition d'une vision alternative de société. Dans cette communication, je compte faire ressortir à partir d'une approche

sociohistorique la mémoire enchaînée voire occultée concernant l'idéal social, politique et économique envisagé par ces paysans contestataires.

## SÉANCE 27

**POUVOIRS ET MÉMOIRES DU COMTE DE FRONTENAC (II)**

Présidence : Maxime Gohier, Université du Québec à Rimouski

***Une société politique en représentation : démiurgie gouvernementale et génétique sociale, Québec, octobre 1672***

YANN LIGNEREUX, Nantes Université

Nous connaissons les mots tranchants, sarcastiques et définitifs de William J. Eccles pour dresser la cérémonie des états généraux du Canada du début de l'automne 1672 comme la scène inaugurale de la «despotic form of government» du comte Frontenac en Nouvelle-France. Tout entier engagé dans sa charge contre la figure traditionnelle du héros campé dans les habits mythiques du sauveur de la colonie française américaine, l'historien interprète le rituel de cette prestation de serments comme le geste liminaire d'un homme qui, faute de grandeur et de gloire véritables, se complaît dans le simulacre et dans le grandiose. En quelques mots, toute autre interprétation politique de cette initiative est balayée pour n'y reconnaître que la vanité grand seigneur et le ridicule tragique d'un aristocrate décadent, médiocre et endetté. À l'opposé de cette interprétation singulièrement réductrice, il nous paraît nécessaire de mobiliser les ressources interprétatives plus complexes d'une politique de la représentation qui permet d'éclairer bien autrement les intentions *constitutionnelles* d'un artisan essentiel de l'état politique du Canada dans le moment crucial d'une institutionnalisation partagée entre une inspiration impériale et un horizon colonial.

***« La Gazette dit que je fis des merveilles » : Frontenac et la fabrique d'un héros***MARIE-ANGE CROFT, Centre interuniversitaire de recherche sur la première modernité  
et HUBERT LEMIEUX, Université du Québec à Rimouski

Gouverneur de la Nouvelle-France pendant près de vingt ans, Louis de Buade, comte de Frontenac, a fortement marqué l'imaginaire collectif. Personnage haut en couleur, homme d'influence et courtisan accompli, Frontenac suscita des réactions très contrastées chez ses contemporains. Alors que certains – dont les intendants Talon, Duchesneau, Champigny et le gouverneur de Montréal François-Marie Perrot, pour ne nommer qu'eux – le tiennent responsable des nombreux conflits qui secouent les rouages internes de l'administration de la Nouvelle-France et tentent d'obtenir son renvoi, d'autres, comme les récollets Hennepin (1697) et Lahontan (1702) ou l'écrivain de la Marine Bacqueville de La Potherie (1722), le portent aux nues et voient en lui un redoutable homme de guerre et un fin négociateur. S'il est incontestable que les lettres écrites par Frontenac et son secrétaire Charles de Monseignat, dont plusieurs circulèrent au sein de la bonne société française, ont pu contribuer au succès de la figure du gouverneur, des découvertes

récentes dans la presse périodique de l'époque amènent à formuler l'hypothèse d'une propagande beaucoup plus incisive et efficace. Nous proposons d'examiner la manière dont les principaux journaux du dernier 17<sup>e</sup> siècle (dont le *Mercure galant*, la *Gazette de France* et la *Gazette d'Amsterdam*) célèbrent la figure de Frontenac, premier « héros » canadien fabriqué par la presse émergente.

### ***Entre Tartuffe et Bellone : les (en)jeux de la représentation artistique***

PIERRE-OLIVIER OUELLET, Université du Québec à Montréal

Le tumulte autour de Frontenac et de la présentation de la pièce de Molière, *Tartuffe*, au château Saint-Louis de Québec en 1694, fait partie des histoires bien connues de l'historiographie, mettant en évidence le conflit entre l'évêque, l'intendant et le gouverneur de la Nouvelle-France. Sous-jacente à cette histoire se trame toute la question des préséances et des pratiques légitimes dans la colonie française, dont les arts peuvent jouer un rôle de vecteur. Ainsi, parallèlement à la pièce *Tartuffe* – qui peut être mise en contraste avec les pièces édifiantes jouées au Collège des Jésuites de Québec –, s'ajoute le portrait peint de l'épouse du gouverneur en costume de Bellone, c'est-à-dire en déesse de la guerre – soit une représentation bien éloignée de l'effigie plus austère de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier. Ces distinctions notables mettent indubitablement en relief des clivages culturels et intellectuels entretenus entre les personnalités les plus influentes de la colonie. De fait, indice significatif du statut revendiqué par le gouverneur, de multiples tableaux, des objets précieux ainsi que diverses curiosités trouvent place dans sa demeure de Québec, le raffinement, le luxe et les arts agissant comme autant de symboles de sa fonction de représentation royale. Il s'agit ici, par l'étude de ce décor et des activités culturelles liées au château Saint-Louis, de mieux saisir certaines dynamiques sociales ainsi que les interrelations de pouvoirs de cette époque coloniale.

**SÉANCE 28**  
**ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ ET CONSOMMATION**

Présidence : Sylvie Taschereau, Université du Québec à Trois-Rivières

***Migration et économie urbaine : les maîtres boulangers de Montréal à la fin du 19<sup>e</sup> siècle***

JOANNE BURGESS, Université du Québec à Montréal

Pendant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la ville de Montréal exerce un pouvoir d'attraction considérable sur les populations rurales québécoises. Cette migration de ruraux, surtout canadiens-français, est généralement associée à la forte poussée industrielle que connaît alors la ville. Rares toutefois sont les études qui proposent une analyse de l'expérience migratoire des nouveaux urbains et qui scrutent leurs modalités d'insertion dans l'économie et la société urbaine. Il faut certes, à cet égard, souligner l'apport des travaux de Sherry Olson ainsi que ceux de Peter Bischoff. Il s'agit toutefois d'études qui examinent des groupes ayant en commun des racines familiales, socio-professionnelles ou géographiques qui sont antérieures à la migration.

La recherche qui alimente cette communication adopte une autre approche. Elle souhaite mettre à l'avant-plan une activité économique urbaine particulière, soit la fabrication et le commerce du pain, un secteur longtemps marqué par la place prépondérante de la petite entreprise et par sa résistance, surtout en milieu canadien-français, à la grande bourgeoisie industrielle. Il s'agit dès lors de retenir comme focale les acteurs de ce secteur en milieu d'accueil pour chercher à cerner la place qu'y occupent les migrants, leurs modalités d'insertion dans la boulangerie et, plus largement, dans la vie urbaine. L'approche retenue privilégie la reconstitution des biographies spatiales des maîtres-boulangers implantés dans les quartiers de l'Est montréalais, château-fort de la petite boulangerie indépendante jusqu'aux années 1930. Les cohortes des années 1880 et 1890 sont étudiées à partir d'un large éventail de sources, dont les microdonnées historiques de la population québécoise.

***Soins du corps, soins de santé. Les produits d'hygiène et médicaux dans les magasins généraux de campagne bas-canadiens (1809-1868)***

BÉATRICE CRAIG, Université d'Ottawa

Hygiène et soins de santé évoluèrent lentement dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à la découverte des germes, de l'asepsie et de l'antisepsie, la médecine n'était pas très efficace, et face à son impuissance (et à son coût) les gens concoctaient leurs propres remèdes ou se tournaient vers diverses panacées commerciales, certaines agressivement promues dans les journaux. Simultanément se répandit un nouveau discours alliant propreté et santé, qui parallèlement à de nouvelles modes (longueur de

cheveux, port de la barbe, etc.) et à de nouvelles règles de bienséance entraîna de nouvelles pratiques d'hygiène corporelle. Celles-ci semblent s'être diffusées des milieux aisés vers les classes modestes, et des villes vers les campagnes. Jean-Pierre Hardy a par exemple noté l'apparition de nouveaux produits pour l'hygiène corporelle dans les annonces des marchands dans les journaux (brosses à dents, savons et savonnets de fantaisie, etc.), en même temps que la rareté de ceux-ci dans les inventaires, surtout dans ceux des personnes de condition modeste.

À la campagne, le magasin général était le lieu où la plupart des gens se procuraient ce qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient pas produire ou confectionner eux-mêmes. Cette communication, utilisant une douzaine de livres de compte de sept magasins dans quatre localités bas-canadiennes entre 1809 et 1868, identifie les articles d'hygiène et remèdes qui étaient disponibles et l'intérêt de la population pour ceux-ci (proportion de clients et valeur des ventes). La variété de ces produits (hygiène et médicaments) augmenta au cours de la période, mais leur pénétration fut lente, et les savons, analgésiques, laxatifs et vermifuges restèrent les produits les plus fréquemment achetés.

### ***Propriété et pouvoir dans les quartiers populaires de Montréal au tournant du 20<sup>e</sup> siècle***

ROBERT SWEENEY, Université Memorial

Une image misérabiliste a longtemps dominé l'historiographie québécoise : l'histoire des familles ouvrières, privées de leur agentivité par l'industrialisation, n'aurait été qu'une affaire de survie. Cette communication donne un son de cloche différent. Elle explore l'importance de la propriété au sein des classes populaires. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Montréal est la capitale des rapports propriétaires/locataires en Amérique. Seulement 2 pour cent des foyers y échappent. Cependant, l'analyse des rôles d'évaluation montréalais ne conforte pas le corollaire du «locataire porteur d'eau». D'abord, la plupart des propriétaires étaient eux-mêmes locataires. Ensuite, parmi la minorité des propriétaires qui habitaient chez eux, les titres professionnels ne sont pas surtout bourgeois. Bien que les travailleurs d'usine soient notablement absents, la place est prise par des épiciers, des boulangers et des bouchers, d'une part, et des plombiers, des électriciens et des mécaniciens de l'autre. L'importance de ces gens des classes populaires appartenant soit à des professions peu affectées par l'industrialisation, soit à de nouvelles professions nées de l'industrialisation souligne la nécessité de revoir la pertinence d'une catégorisation simpliste qui distingue les sans-métier, les ouvriers semi-spécialisés et les gens de métier. La complexité des rapports de pouvoir au sein des classes populaires requiert une analyse historique plutôt que sociologique. Une analyse où les rapports de genres et l'environnement local seront pris en compte.



SÉANCE 29

**LE RECOURS AUX SAVOIRS EXPÉRIENTIELS ET AUX MÉMOIRES  
MARGINALISÉES POUR FAIRE L'HISTOIRE AUTREMENT**

Présidence : Martin Petitclerc, Université du Québec à Montréal

***Savoir expérientiel dans les rapports du Conseil supérieur de l'éducation : la contribution du groupe de travail de la communauté noire (1977-1979)***

SAMIA DUMAIS, Université Concordia

À partir de 1976, le Conseil supérieur de l'éducation mandate des groupes de travail pour étudier le pluralisme culturel en milieu scolaire, dont le groupe de travail sur la communauté noire. Ce groupe est entre autres chargé d'analyser et de critiquer les rapports du Conseil supérieur de l'éducation et du ministère de l'Éducation, et de faire des recommandations pour améliorer l'expérience des jeunes noirs dans les structures scolaires québécoises. Cette communication propose de retracer l'implication et les principales demandes du groupe de travail sur la communauté noire à travers son mémoire sur le Livre vert de l'enseignement primaire et secondaire au Québec (1978) et sur le rapport « L'école et les enfants de divers groupes ethniques et religieux » (1979). Quelle est sa lecture de l'expérience des enfants noirs dans les écoles? L'agentivité du groupe de travail est sans équivoque, alors que ses critiques reflètent un souci profond des enjeux linguistiques et identitaires qui marquent la société québécoise.

***L'histoire orale pour retracer les mémoires de la transition néolibérale***

CAMILLE ROBERT, Université du Québec à Montréal

Les études menées jusqu'à présent sur le tournant néolibéral au Québec ont surtout analysé le rôle joué par l'État, notamment à travers des mesures législatives et économiques. Alors que les syndiquées du secteur public ont été les premières cibles des politiques néolibérales au cours de la décennie 1980, leurs voix ont été peu entendues jusqu'à aujourd'hui. Or, leurs mémoires offrent un point de vue inédit sur cette transition, notamment quant au déploiement des réformes dans la vie quotidienne. La réalisation et l'analyse de 25 entretiens avec des travailleuses de l'éducation et de la santé ont révélé les nombreux bouleversements rencontrés dans leurs conditions de travail, leur identité professionnelle et leur vie personnelle. Cette communication vise à montrer, avec l'apport des sources orales, en quoi le tournant néolibéral a déstabilisé les diverses formes de travail salarié et gratuit des femmes, contribuant par le fait même à exacerber une « crise de la reproduction sociale ».

***Littérature et théâtre : des récits historiques légitimes***

CHRISTINE CHEVALIER-CARON, Université du Québec à Montréal

De nombreuses œuvres littéraires et dramaturgiques peuvent se révéler des outils féconds pour les historiens et historiennes s'intéressant à certains pans de l'histoire occultés ou tronqués dans les récits dominants. L'essai autobiographique *Je suis une maudite sauvagesse* d'An Antane Kapesch en est un des exemples les plus probants : l'autrice démontre avec brio qu'un autre récit de l'histoire de la Côte-Nord et des populations innues qui y vivent est possible. À l'instar de Kapesch, de nombreuses femmes se sont saisies de la littérature et de la dramaturgie pour mettre en lumière des vécus, des récits et des perspectives trop peu présentes dans l'historiographie du Québec contemporain, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'histoire des populations discriminées. Afin de visibiliser ces démarches, cette communication aborde la portée historique d'œuvres littéraires et dramaturgiques, pour restituer tant des histoires occultées que des représentations stéréotypées, en s'appuyant sur un corpus d'une dizaine d'œuvres artistiques. À travers ce processus, nous pourrions nous questionner sur l'apport de ces œuvres à l'historiographie et démontrer leur intérêt pour pallier les absences du programme d'histoire du Québec et du Canada destiné aux élèves de 3e secondaire.